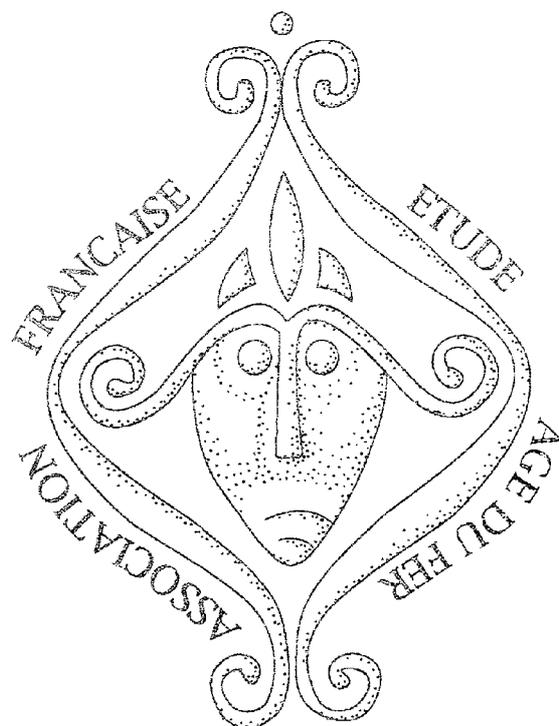


# ASSOCIATION FRANCAISE POUR L'ETUDE DE L'AGE DU FER



Bulletin intérieur n° 14  
1996

## Le mot du Président...sortant

Ce n'est pas sans émotion que j'écris ces quelques lignes et, à dire vrai, j'aurais bien aimé de pas les écrire du tout. Qu'exprimer, en effet, lorsqu'on abandonne, sans doute à tout jamais, ce qui a fait jusqu'ici l'essentiel de sa vie de travail : l'Archéologie et l'Age du Fer ?

J'appartiens à une génération pour qui devenir archéologue était une gageure, surtout dans un domaine, l'Age du Fer, qui était peu, pour ne pas dire quasiment pas, identifié. Nous avons été un petit groupe à nous nourrir beaucoup d'expériences étrangères, allemandes et britanniques en particulier (merci au Professeur W. Dehn et au regretté Professeur C. Hawkes ! ). En France, selon les lieux, les affinités, les filières, nous nous raccrochions aux Paul-Marie Duval, Labrousse, Joffroy, Hatt, Giot, Millotte... Le charisme et les convictions de ce dernier ont sans doute fait qu'il a davantage compté et que nous l'avons solidement installé sur le "trône" de l'A.F.E.A.F.

La création de notre association a été pour moi en tout cas, une réponse à ce vide institutionnel, une façon d'exprimer l'existence d'un créneau scientifique identifiable, non seulement sur le plan chronologique, mais aussi sur ceux de son contenu et des méthodes d'étude.

Le pari a-t-il été gagné ? Je ne le sais. J'ai mis dans cette affaire toute mon énergie, toute ma conviction. Il m'apparaît que le bilan est, à vrai dire, mitigé. Je constate en effet que notre discipline, au départ un peu floue, a été identifiée ; que de nombreux étudiants s'y spécialisent, que quelques uns d'entre eux deviennent de bons chercheurs, que les barrières géographiques Nord-Sud s'estompent, qu'une véritable reconnaissance mutuelle entre l'archéologie classique et celle de l'Age du Fer s'établit progressivement, non seulement pour la période de transition, mais pour toutes les époques où, depuis le Hallstatt, elles sont concernées.

A contrario j'observe que l'identité de l'Age du Fer est encore fragile et que des Préhistoriens ou des médiévistes s'autorisent à être spécialistes du sujet (imagine-t-on un celtisant écrire des ouvrages ou concevoir un musée traitant du Paléolithique ou de l'époque carolingienne ?). Nous avons de très bons jeunes spécialistes, certes. Mais quel avenir professionnel leur offons-nous ? Des petits boulots marginaux ? Alors que des boulots, plutôt bien rétribués, existent du côté de l'AFAN ! Mais l'AFAN, c'est tout sauf une affaire de chercheurs et de spécialistes ; il y a une réelle perversité à assurer d'un côté à des jeunes un gagne-pain décent et de l'autre à les encourager, après des années de formation, à redevenir au mieux des généralistes et au pire des "truelles d'or".

Je pense qu'il y a là, pour l'AFEAF, le sujet actuel de réflexion qui s'impose. Ce sujet n'est pas facile à aborder ; car contrairement aux débuts de l'A.F.E.A.F., lorsque nous encourageons les bénévoles à montrer et à publier, nous nous trouvons cette fois en face d'une structure officielle, l'AFAN, et à la propre administration de l'Archéologie (S.D.A. et Services Régionaux). L'A.F.E.A.F. doit continuer inlassablement à faire connaître les matériaux qui serviront aux chercheurs et à servir de tribune à ces derniers, qu'ils soient débutants ou confirmés, professionnels ou aspirants. La vocation de notre association est donc d'abord scientifique ; or son travail doit être concilié avec l'action de l'administration. Espérons que celle-ci continuera à confier (ou confiera à nouveau ?) à ses agents des responsabilités de nature scientifique, sous peine d'aboutir au paradoxe malsain que l'Association participe entièrement de la recherche quand les archéologues de la S.D.A. ne seraient plus que des administratifs...

A vrai dire, et pour terminer brièvement par mon cas, c'est ce paradoxe que j'ai vécu, à Saint-Germain-en-Laye et au Mont-Beuvray. Dans le premier lieu, on me demandait d'être un administratif et de faire de l'archéologie le dimanche ; dans le second, je me retrouvais petit archéologue déresponsabilisé face à des politico-administratifs tout puissants. J'ai préféré passer la main.

Bonne chance à l'A.F.E.A.F. !

## LES STRUCTURES A PLAN CIRCULAIRE DE POSES (EURE)

### Introduction

Ce sauvetage urgent a été conduit entre Mars et Juin 1995 sous le contrôle scientifique du Service Régional de l'Archéologie de Haute-Normandie, la gestion et la réalisation de l'opération étant confiées à l'AFAN. Ces travaux ont été motivés par l'agrandissement de la carrière de la société Morillon-Corvol dans cette zone. Le site de "Sur la Mare" est implanté en interfluve entre la Seine et L'Eure en bordure d'un paléochenal "le buisson des Noés" comblé après l'Antiquité. Le décapage effectué sur une surface totale de 7 hectares a permis de mettre en évidence une continuité d'occupation du Néolithique ancien (Villeneuve-Saint-Germain) au Bas-Empire. L'analyse des structures qui est développée ici est essentiellement basée sur des observations de terrain constituant une première esquisse typologique et chronologique appelée à être affinée ou corrigée.

Les structures à plan circulaire sont localisées dans la zone où l'occupation peut-être attribuée à La Tène D et au début de l'Antiquité. La plus petite a un diamètre de 8,5 mètres (E.I). Elle est située dans le secteur nord d'un enclos Trapézoïdal d'environ 50 mètres de côté, à proximité d'un grenier à cinq poteaux. Aucun autre ensemble n'a pu être reconnu à l'intérieur de cet ensemble fossoyé. La structure à plan elliptique se compose de 13 trous de poteaux. Malgré le caractère incomplet de cette couronne, l'isolement de cet ensemble au sein de l'enclos, et la régularité du plan permettent de reconnaître les vestiges d'une seule et unique construction. Onze trous de poteaux sont répartis sur le pourtour du cercle, deux autres sont situés à l'intérieur. Les diamètres des excavations les ayant accueillis varient de 0,25 à 0,60 mètre. Deux d'entre-eux, situés au nord-est, peuvent correspondre à des poteaux de section plus importante, plus larges et plus profondément encaissés, ils comportent un remplissage très charbonneux. Ces poteaux peuvent souligner l'entrée bien qu'aucun porche structuré n'apparaisse à la lecture du plan de cet ensemble. La datation de cette structure circulaire ne repose que sur quelques tessons attribuables à La Tène D. Le rare mobilier issu des structures situées dans l'enclos permet, quant à lui, d'avancer une occupation de la fin de la Tène D1 ou du début de La Tène D2.

La seconde structure circulaire (E.II) est implantée dans la zone est, à une cinquantaine de mètres de la précédente. Cet ensemble, de 10,0 mètres de diamètre, est composé de 19 poteaux dont certains sont réunis par une tranchée circulaire de large 0,2 à 0,3 mètre de largeur. L'existence d'une paroi en torchis est signalée par des fragments retrouvés à l'intérieur des structures. ( Si la majorité des poteaux sont enfoncés profondément, deux étaient à fleur de décapage, leur positionnement, au-dessus de la tranchée déterminerait leur chronologie secondaire, ils peuvent correspondre à des réfections). A l'est, deux paires de poteaux jumelés, placés radialement et légèrement à l'intérieur de la couronne matérialisent l'accès au bâtiment. Sa largeur est comprise entre 2,0 et 2,5 mètres. Les poteaux extérieurs, placés sur la circonférence du cercle participent vraisemblablement à la cohésion de la structure, les poteaux

intérieurs soutenant le linteau de la porte. Leur position, légèrement en retrait, permet au toit de conserver une pente homogène, et peut donc être mis en relation avec l'absence de porche avancé. L'intérieur de la couronne est occupé par un unique trou de poteaux, de fort diamètre (0,60 mètre) légèrement excentré. Des fragments de tuiles y ont été recueillis. L'occupation de ce site au Haut-Empire est attestée par l'existence d'un second enclos trapézoïdal de 100,0 Mètres de long pour 80,0 mètres de largeur à l'ouest et 40,0 mètres à l'est.

La troisième structure à plan circulaire (E.III) se situe sur le tracé de cet enclos sans qu'il puisse être établi de relation stratigraphique entre eux. Cette structure présente des variations importantes dans ses dimensions (15,0 mètres de diamètre), son plan, et son architecture. La couronne est composée de 16 trous de poteaux jumelés espacés en moyenne de 3 mètres. Le jumelage et l'espacement régulier entre ceux-ci pourrait trahir l'existence de poutres sablières normées de trois mètres de long, prenant appui à chacune de leur extrémité sur un poteau. Le plan dessinerait en fait un polygone à 16 cotés dont deux laissent place à l'entrée. L'entrée, située également à l'est, est matérialisée par un porche saillant de 4,0 mètre de profondeur pour 5,0 de largeur. A l'intérieur de la couronne circulaire, deux groupes principaux de trous de poteaux peuvent être définis. Le premier comprend des structures de moyen ou fort diamètre, le second est constitué de creusement de faibles dimensions souvent calés par des tuiles et datant de l'Antiquité. En éliminant ces derniers, il subsiste une couronne interne constituée de six poteaux irrégulièrement espacés, placés entre 1 et 2 mètres de la couronne externe. La datation de ces deux structures, Tène D, est assurée par quelques tessons trouvés dans les remplissages.

Deux structures se différencient des précédentes par l'existence d'un fossé circulaire pouvant être interprété comme une tranchée de fondation de palissade. La structure E.IV est implantée dans la zone nord de ce site, sur une berge en bordure du paléochenal. Elle se compose d'un fossé circulaire d'environ 10,0 mètres de diamètre, de 0,60 mètre de large et ne dépassant pas 0,40 mètre de profondeur. Les trois petites structures en creux situées à l'intérieur du cercle semblent plutôt se rattacher à l'ensemble de greniers sur quatre poteaux implantés plus au sud. Le fossé a généralement un profil en V dissymétrique, avec un pendage plus important vers l'intérieur. Ce profil, associé à la présence d'alvéoles dans le fond du fossé encourage l'hypothèse d'un fossé de palissade: une des coupes effectuée à l'est de la structure, à l'endroit où elle est tronquée, montre nettement le fantôme d'un poteau. Le cercle présente à l'ouest une interruption d'un mètre de large, ainsi qu'un très probable système d'entrée (trous de poteau d'un côté et légère élargissement du fossé de part et d'autre de l'entrée). Le remplissage de ce fossé est très caillouteux et comporte beaucoup d'éléments brûlés. Le mobilier est très peu abondant et le plus souvent très émoussé: il s'agit exclusivement de céramiques protohistoriques, non tournée sans plus de précision possible.

La structure circulaire E.V est située en limite de la zone fouillée et n'a pu être décapée en entier. Il s'agit d'un cercle d'environ 8 mètres de diamètre, avec un fossé de moins de 0,40 mètre de profondeur et de largeur variable: particulièrement étroit côté sud-ouest et nord-est (0,20 / 0,25 mètre), il est beaucoup plus large côté sud-est (jusqu'à 0,70 mètre). Les mêmes observations réalisées sur l'ensemble IV peuvent s'appliquer ici, même si les profils sont moins constants et si le remplissage est moins caillouteux. Un ensemble de 9 structures figurent à l'intérieur du cercle. Il s'agit pour l'essentiel de trous de poteaux de petites dimensions

contenant parfois des charbons de bois ou des fragments de torchis. La fosse 01 se caractérise par son remplissage nettement argileux et léssivé qui semble indiquer une fonction en relation avec cette eau. Cette structure est-elle en relation avec la longue fosse très irrégulière qui traverse l'ensemble du cercle et qui est signalée comme terrier sur le plan? Les éléments de datation sont tout autant peu abondants: quelques tessons très émoussés dans chaque structure.

### **Conclusion**

Le site de Poses "Sur la Mare" se caractérise donc par l'existence conjointe de nombreux bâtiments quadrangulaires, implantés ou non à l'intérieur d'un enclos, et de structures à plans circulaires dont plusieurs peuvent correspondre à des structures d'habitations; leur proportion, parfois importante, pose cependant des problèmes d'interprétations. Les enclos circulaires à fossés, quant à eux, peuvent trouver des éléments de comparaison dans les structures mises au jour au sein des nécropoles protohistoriques du Bassin-Parisien. L'absence de sépultures directement en relation avec les enclos, la présence de poteaux à l'intérieur, et de fragments de torchis dans le remplissage de certaines structures, ne permet pas cependant de rejeter l'hypothèse d'une fonction d'habitat.

**C. BILLARD<sup>1</sup>, T. DECHEZLEPRETRE<sup>2</sup>, J.-Y LANGLOIS<sup>3</sup>**

---

<sup>1</sup>Conservateur au Service Régional de l'Archéologie

<sup>2</sup>Elève Conservateur à l'Ecole Nationale du Patrimoine

<sup>3</sup>Responsable d'opération AFAN



Plan général des structures

## QUATRE SEPULTURES DE CERFS A LA SAULSOTTE (Nogent-sur-Seine, Aube)

par Patrice Méniel (CNRS, ENS, Paris)

Quatre sépultures de cerfs portant des mors en fer ont été découvertes par J. Piette, lors de la surveillance de décapages préalables à une exploitation de grève sur la commune de La Saulsotte, près de Nogent-sur-Seine.

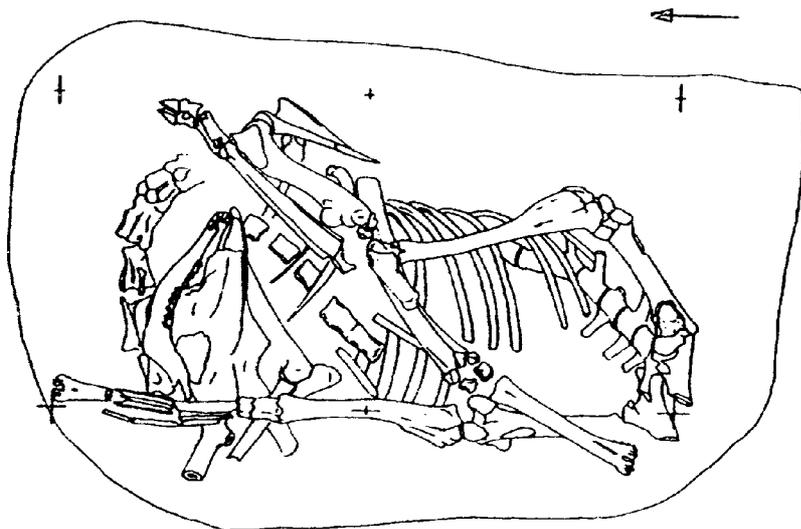
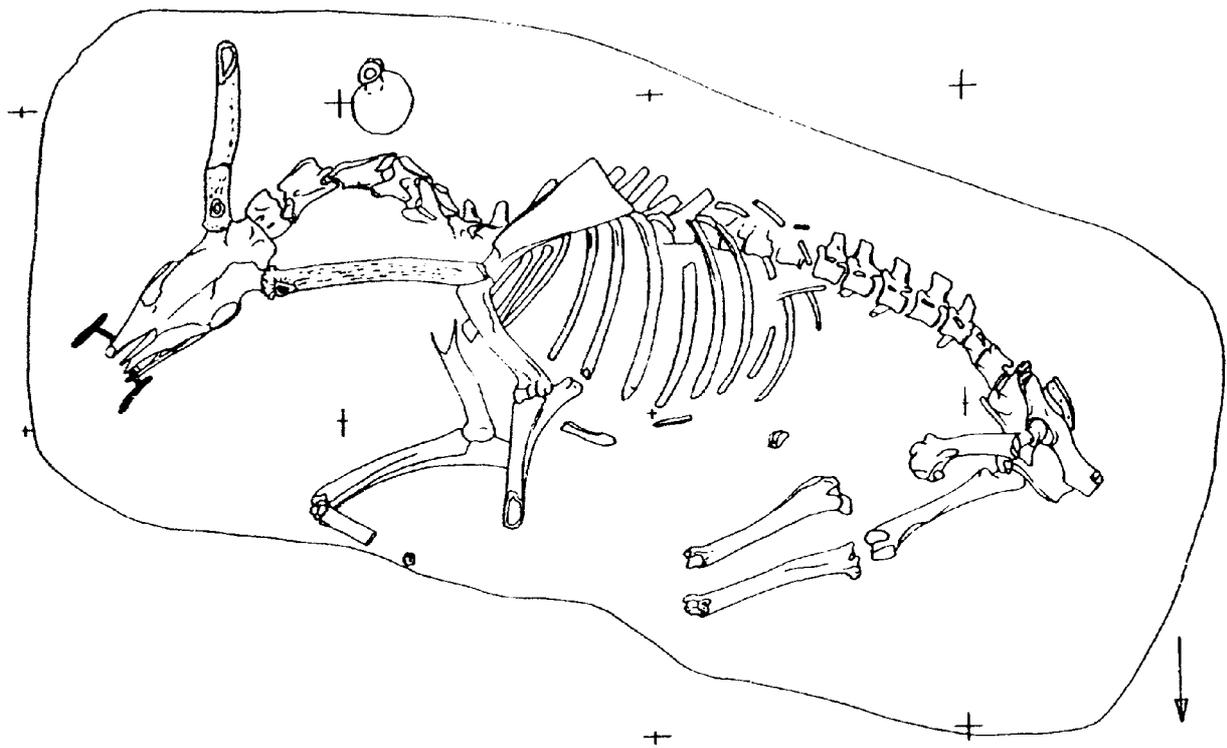
Les fosses, creusées dans la grève, dans lesquelles ces animaux ont été inhumés se situent aux quatre coins d'un trapèze d'une quinzaine de mètres de long (d'Est en Ouest), sur six à huit mètres de large (du Nord au Sud). Les limites de l'une d'entre elle, la plus érodée, n'ont pas pu être décelées, par contre les autres étaient encore visibles. Elles présentent une certaine diversité dans leurs longueurs (de 2,5 à 3,5 m), alors que leurs largeurs sont plus régulières (1,5 à 1,8 m) et que les profondeurs originelles n'ont pas pu être déterminées. Leurs orientations permettent de les grouper deux à deux : axe nord-sud pour celles situées à l'Est, à peu près est-ouest pour les autres.

Dans ces deux paires de fosses (définies par la proximité et l'orientation) les squelettes sont orientés différemment, ce qui, en définitive, se traduit par une orientation des têtes vers chacun des points cardinaux. D'autre part deux sont sur le flanc droit, et deux sur le gauche. La disposition des animaux présente également une diversité assez remarquable, chacun ayant la sienne, illustrée, entre autres, par l'orientation des cous : plié vers les membres antérieurs (n° 144), dans le prolongement du rachis (143), perpendiculaire à celui-ci (145), ou replié sur le garrot (146). D'autres différences apparaissent, notamment sur la position des membres.

Tout cela montre une diversité remarquable dans les modalités d'enfouissement, et aucune régularité ne peut être évoquée, et la seule règle qui puisse être évoquée est celui de la recherche d'un maximum de diversité.

Ces animaux sont tous des mâles, adultes ou immatures, sans qu'aucun n'ait atteint un âge très avancé. Ceux qui portent des bois les ont eu plus ou moins sciés, les andouillers étant éliminés (143), quand ce n'est pas l'essentiel de la ramure (146). Trois de ces sujets, dont le moins bien préservé, avaient un mors en fer en place entre les mâchoires. Un seul (146) en était dépourvu, sans que cela soit imputable à une perturbation postérieure à l'enfouissement.

Ces inhumations de cerf portant un mors et dont les bois ont été amputés, rappellent celle découverte à une vingtaine de kilomètres d'Epernay, à Villeneuve-Renneville, et attribuée à La Tène ancienne, car trouvée dans une nécropole gauloise de cette période (Brisson et al., 1972 ; Poplin, 1993). Or l'un des quatre sujets découverts ici était accompagné d'un vase entier, déposé entre les bois, et datant de la période romaine. Même si la datation définitive de cette céramique reste à établir (deuxième siècle ?), il est clair que ces animaux n'ont pas été inhumés à la période gauloise, ce qui amène évidemment à reconsidérer l'attribution chronologique du premier, et donc la concrétisation archéologique d'une relation qui relève, pour le moment, de la seule mythologie celtique.



Relevé des inhumations de deux des quatre cerfs de La Saulsotte (Aube).

## UN DEPOT DE CRANES DE BOEUF ET DE CARCASSES DE CHEVAUX A SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE (Oise)

par Patrice Méniel (CNRS, ENS, Paris)

Des fouilles de sauvetage menées, à Saint-Just-en-Chaussée (Oise), durant l'été 1994 (resp. G.-P. Woimant, Archéologue départemental), puis au cours de l'hiver 94-95 (resp. J.-L. Brunaux, CNRS), ont révélé plusieurs dépôts de restes animaux, la plupart provenant de deux fossés perpendiculaires, partiellement reconnus, les constructions qui auraient dû motiver une action préventive ayant été construits avant les fouilles.

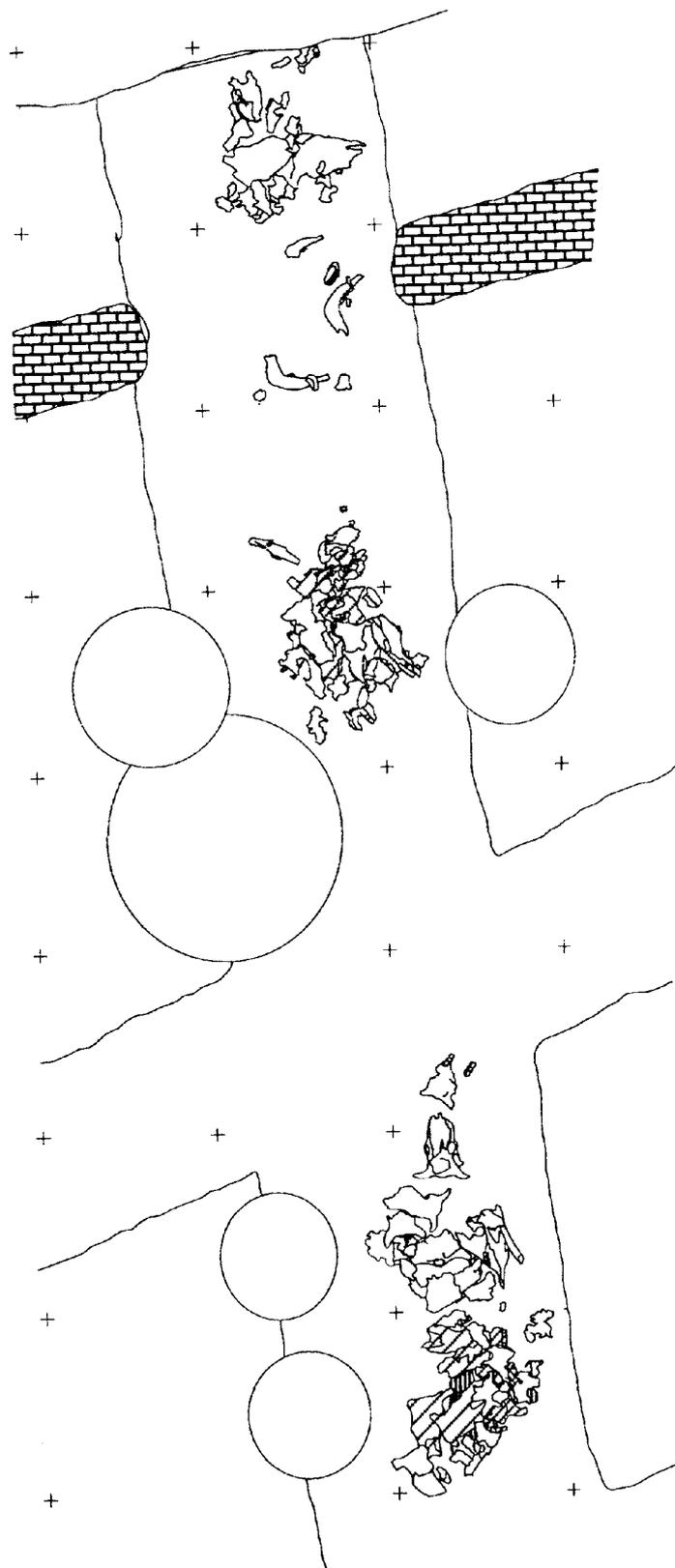
Dans ces deux fossés, un nord-sud reconnu sur une soixantaine de mètres de long, et l'autre, perpendiculaire, sur une quinzaine de mètres, l'essentiel des vestiges consiste en ossements de chevaux qui, dans le petit tronçon seulement, recouvrent un dépôt plus profond de crânes de boeufs. A ces restes animaux étaient associés quelques éléments de harnais et de char, dont l'étude en cours (Th. Lejars) permet une première attribution à La Tène D2, ainsi que quelques restes humains, dont plusieurs coxaux et fémurs. Aucun déchet domestique n'a été découvert dans ces structures. Le site est encore fréquenté à la période romaine, au cours de laquelle le fossé le plus long est d'abord doublé d'un autre, beaucoup plus grand et daté de la période augustéenne, puis d'un mur parallèle. On ne connaît malheureusement qu'une petite partie des espaces et des structures entourées par ces limites.

Les crânes de boeufs, soit 53 pièces réparties en amas plus ou moins distants les uns des autres sur une douzaine de mètres, sont accompagnés de quelques mandibules et de vertèbres de boeufs. Tous ces restes sont très altérés, alors que les os de chevaux des niveaux supérieurs sont très bien conservés. Cela montre qu'ils sont restés exposés à l'air libre pendant très longtemps avant d'être enfouis. Ils ne portent aucune trace de coup, contrairement à ceux du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde, situé à une vingtaine de kilomètres de là. Les deux sexes sont représentés, sans qu'un dénombrement précis soit envisageable, mais il s'agit d'animaux âgés, voire séniles, tout comme ceux découverts à Gournay.

Les restes de chevaux sont beaucoup moins sélectionnés, et toutes les parties anatomiques sont représentées. Aucune trace de découpe bouchère n'a été observée, car ces animaux n'ont pas été consommés. Quelques relations anatomiques ont été préservées, mais aucun squelette entier n'a été trouvé. En fait ces dépôts ressemblent beaucoup à ceux du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde, ainsi que ceux découverts dans un fossé gaulois à Thaon dans le Calvados (fouille G. San Juan, SDAC). Il s'agit d'animaux qui se sont décomposés avant d'être transportés dans les fossés. Là encore, les deux sexes sont représentés, ainsi que des animaux de tout âge, mais une majorité d'adultes.

Ces deux dépôts, crânes de boeufs et carcasses de chevaux, présentent de nombreuses analogies avec ceux, plus anciens de Gournay-sur-Aronde. Ils incitent à voir dans ce site un lieu de culte, bien que la vision partielle que nous en avons ne permette pas de se faire une idée exacte de l'organisation et de la nature des structures habituelles de ce type de lieu, maintenant bien connu en

Picardie. De plus beaucoup de structures romaines présentent des caractéristiques domestiques (caves, fosses à débris, puits) qui montrent que si ce lieu de culte n'a pas été abandonné, nous n'avons eu accès qu'à sa périphérie. Pour la période romaine, il faut signaler la présence d'un dépôt de rejet d'une boucherie de boeufs, comme on en connaît d'autres dans la région (Champlieu, Noyon...).



## L'Oppidum de Château à Villeneuve-sur-Yonne

résumé des deux premières campagnes de fouille en sondages archéologiques menées en 1994 et 95.

Situé à une quinzaine de kilomètres au Sud de la ville de Sens, l'oppidum de Château domine de ses hauteurs, de la rive gauche de l'Yonne, le fond de vallée ou fut fondée au XII<sup>e</sup> siècle la cité de Villeneuve-le-Roi, aujourd'hui Villeneuve-sur-Yonne. Depuis son éperon barré au Nord et à l'Est, le site s'étend vers le plateau à l'Ouest, sur la commune de Bussy-le-Repos. Couvrant quelques 150 hectares, on peut suivre ce qui reste des remparts sur environ 6 kilomètres.

### Description

Les nombreux aménagements, parfois monumentaux, présents sur le site témoignent de l'importance des lieux à une époque reculée. La plupart de ces ouvrages qui ont marqué le paysage sont liés à l'édification d'antiques fortifications encore bien visibles aujourd'hui. Ceux-ci se traduisent par la présence de larges fossés et de levées constituées de terre et de silex pouvant masquer un rempart : on peut suivre ces circonvallations sur plusieurs centaines de mètres. Les fortifications tiennent compte du relief naturel du côté Nord et Est. Les aménagements dans ce secteur, ne semblent utiliser qu'une ou plusieurs levées sans fossé. Cependant on aura jugé indispensable d'adjoindre un fossé en plus du rempart dans la zone la plus vulnérable, c'est à dire au Sud et à l'Ouest. Les bois ont envahi les trois quarts des hauteurs de Château, jadis entretenues en cultures et en nombreux vergers. Malgré cette végétation plus ou moins dense selon les secteurs et le passage de l'homme depuis deux mille ans, le site de Château n'en finit pas de défier le temps et conserve encore aujourd'hui toute sa grandeur architecturale et, sans nul doute aussi, historique. Fait remarquable, on constatera combien la présence de ces circonvallations imposantes, ont influencé l'homme dans sa manière d'aménager le territoire au cours des siècles qui suivirent l'abandon du site. Ainsi, les tracés des chemins ou anciennes voies carrossables, tiennent compte de la présence des levées et les suivent. De même, celles-ci servent parfois de limites de propriété, ou mieux encore, de limites de finages communaux, (communes de Villeneuve-sur-Yonne et Bussy-le-Repos).

### *Château, un site mythique.*

Aussi loin que l'on puisse remonter dans les témoignages écrits ou oraux, les hauteurs de Château ont suscité l'intérêt et la curiosité. D'abord pour les habitants voisins, ensuite et surtout pour les premiers chercheurs et érudits locaux qui étudièrent la région. C'est sous le terme de *Camp de Château*, que le site nous est le plus familièrement connu.

Quelques précurseurs de l'Archéologie en Villeneuvien allaient s'intéresser dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, au site de Château. Des objets archéologiques seront mis au jour à l'occasion de diverses investigations menées sur la pointe nord du site jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

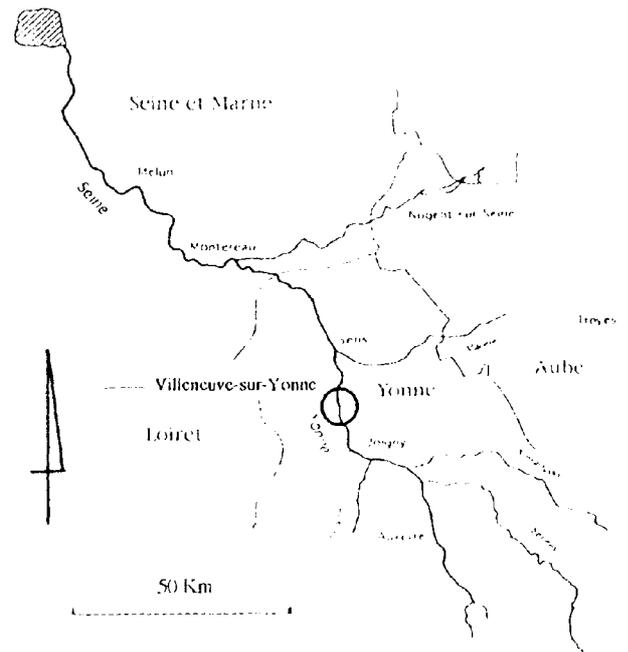
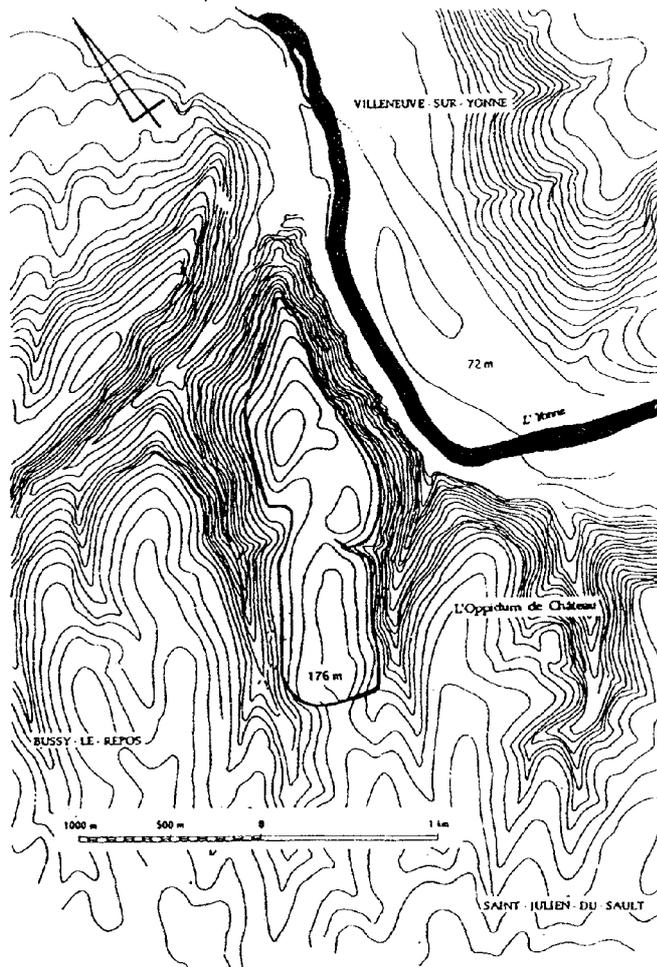
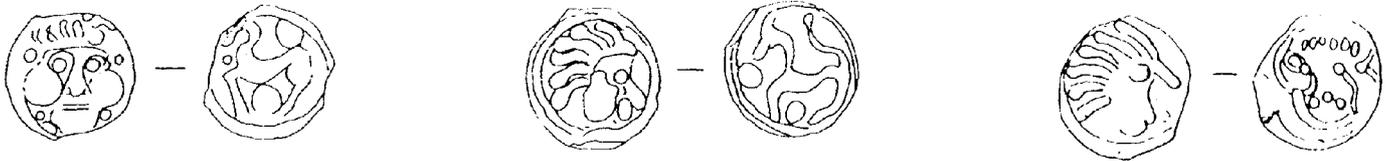
Une première étude synthétique du " Camp de Château " menée par Simon Pierre Mayaud sera exposés au congrès des Sociétés Savantes de 1884, et sera publiés dans le *Bulletin de la Société Archéologique de Sens*. L'auteur fournit de précieux éléments et joint même un plan du site. Intitulé " Recherches sur la position du Camp de César à Château ", Mayaud est persuadé d'avoir localisé le camp romain d'Agédincum, décrit par César dans son *de Bello-Gallico* et qui servit de station aux légions romaines lors des derniers épisodes de la guerre des Gaules dans les années 53 à 52 av. J.-C. Le mythe de Château est né.

Comme nous l'avons vu ci-dessus, après l'étude de Mayaud à la fin du siècle dernier, aucune fouille ni recherche officielle ne fera suite à ces quelques travaux effectués sur les lieux. Le mobilier ainsi que les remparts relevés à l'époque ont presque toujours été attribués à une occupation romaine. Au cours des dernières décennies, deux monnaies gauloises furent découvertes fortuitement sur le site. Malgré un vide archéologique certain, ce mobilier restait donc le seul témoignage concret d'une éventuelle occupation sur l'oppidum à l'époque gauloise, avant notre première intervention archéologique sur le terrain. Les objets découverts précédemment ayant totalement disparu depuis longtemps.

Une campagne en sondage archéologique fut entreprise au printemps 1994. L'objectif de cette intervention, visait à caractériser l'existence d'éventuels niveaux d'occupation dans un secteur de l'oppidum, qui avait déjà révélé antérieurement des vestiges archéologiques. La fouille réalisée a permis de reconnaître des traces de bâti en dur, associées à un lot important de matériel archéologique daté de la Tène finale. Le contexte avec l'étude de ces vestiges construits, pu être précisé lors d'une seconde opération menée durant l'été 95. Au total, et à l'issue de ces deux campagnes de fouille en sondages, une douzaine de mètres carrés ont été explorés jusqu'au sol géologique.

Les vestiges construits se traduisent comme suit : Un mur de pierres sèches conservé sur trois assises, orienté Est-Ouest et parementé vers le Nord. Large d'environ 0,80 m, celui-ci utilise pour sa construction des blocs de silex, de calcaire et plus rarement de grès. Un sol fonctionnant avec ce mur et composé de galets de silex a pu être relevé, ainsi que de très nombreux fragments de poutres et planches de bois calcinés, liés très certainement à la charpente de la maison.

Concernant le mobilier : Celui-ci est composé en grande partie de fragments d'amphores vinaires Italiques de type Dressel 1.A et 1.B. Mais aussi de céramiques gauloises telles que jarres, dolium et autres récipients divers. La quincaillerie métallique ne fait pas défaut. Plusieurs dizaines de clous, fiches et agrafes en fer ont été recueillis. Un morceau de meule rotative en grès ainsi qu'un petit peson en terre cuite, traduisent des activités domestiques et artisanales. Enfin nous clorérons cet inventaire avec un lot de monnaies gauloises composé de plusieurs potins de type LT. 7445. Signalons cependant l'existence d'autres monnaies de types diverses découvertes en prospection pédestre.



Deux phases d'occupation bien distinctes semblent se dégager dans le secteur qui nous intéresse. La première est à mettre en relation avec l'installation du bâti et son occupation. La deuxième est liée à sa destruction causée par un violent incendie. Un dernier niveau archéologique dans lequel se trouvait la plupart du mobilier recueilli, vient sceller ces deux états et traduit l'abandon des lieux. Aucune trace d'occupation postérieure n'a été décelée lors de la fouille. De même, l'installation du bâti situé chronologiquement aux alentours du début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., ne semble succéder à aucune autre période protohistorique.

Si nous commençons à comprendre un peu mieux le site de Château grâce à l'archéologie, plusieurs questions restent encore sans réponse ou sont à préciser. La datation des phases d'occupation et de destruction seront à affiner dans les mois à venir à l'aide du matériel archéologique trouvé et des prélèvements qui ont été effectués dans certaines pièces de bois calciné. Il nous faudra aussi réfléchir et interpréter la destruction brutale du bâti abandonné immédiatement après ce violent incendie. Cet événement dont on retrouve les traces dans tout le secteur, est-il lié à un accident, ou à la politique des terres brûlées utilisée par les Gaulois à l'approche par exemple des troupes de César ? Les occupants des lieux n'ont-ils eu que très peu de temps pour fuir, si l'on en juge par la présence d'un mobilier important et remarquable, comme les monnaies trouvées sur place.

Si l'existence d'une ville permanente n'est pas encore attestée sur le site de Château, la présence d'un camp refuge ayant servi à mettre à l'abri la population gauloise avoisinante durant les périodes de trouble n'est cependant pas à exclure. De même, l'importance des vestiges encore présents sur les lieux et la situation stratégique de l'oppidum implanté en plein coeur du territoire Sénon, ne doivent pas être étrangères avec l'antique Agédincum décrite par César dans ses commentaires de la Guerre des Gaules et où ses légions auraient séjourné lors de son passage dans la région, durant l'hiver 53-52 av. J.-C., avant de livrer combat à Vercingétorix à Alésia.

A l'issue des analyses effectuées tant sur les vestiges construits que sur le mobilier trouvé, l'hypothèse de l'habitat en contexte urbain sur le site de Château se fait de plus en plus clair. Bien entendu la prudence nous indique de ne pas extrapoler nos données de fouille sur l'ensemble de l'oppidum qui compte quelques 150 hectares intra-muros. Néanmoins, compte tenu des nombreuses anomalies observées sur le terrain et présentes sur toute la superficie du site, les traces de bâti révélées par la fouille sous une faible levée de terre et de silex, ne sauraient être isolées. De plus, la présence d'un matériel archéologique abondant et de qualité tels que les fragments d'amphores Italiques retrouvés en grand nombre ainsi que la découverte d'un lot de monnaies gauloises, sont rares pour la région et particulièrement en milieu habitat. Les résultats très concluants de nos travaux menés sur le site de Château, nous encouragent à poursuivre nos recherches.

La participation pour notre entreprise d'une équipe de topographes telle que celle du Groupe Géographique des Armées, devrait assurer les travaux de relevés, indispensables pour appréhender les lieux. Ces relevés devront aboutir à la réalisation d'un plan de masse des zones étudiées dans les mois à venir.

Enfin, une structure associative régie par la loi 1901, vient tout juste d'être créée. Ayant pour nom Oppidum de Château, Archéologie en Territoire Sénon (O.C.A.T.S.), cette association favorisera les recherches scientifiques, les échanges et autres manifestations concourant à la meilleure connaissance de la civilisation Sénone.

Jean-Jacques GRIZEAUD  
(O.C.A.T.S.) 89500 ARMEAU

## Bibliographie.

- DAUPHIN (J.L.). 1991. *Les précurseurs de l'archéologie Villeneuvienne*. Bull. de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Villeneuve sur Yonne, AVV, n°17, p. 41-52.
- DÉSPONS (A.). 1978. *Archéologie du site de Villeneuve sur Yonne*. In Bull. de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Villeneuve sur Yonne, AVV, n°1, p. 3-11.
- GRIZEAUD (J.J.). 1994 et 95. Rapports de fouille, S.R.A. Bourgogne Dijon.
- GRIZEAUD (J.J.). 1995. - *L'Oppidum de Château à Villeneuve-sur-Yonne. Première campagne de sondage archéologique*. In Bilan Scientifique 1994 région Bourgogne.
- *Première campagne de sondage archéologique sur l'Oppidum Celtique de Château à Villeneuve-sur-Yonne*. In Bull. de la Soc. d'histoire et d'Archéologie du canton de Villeneuve-sur-Yonne, n°22, mai 1995.
- GRIZEAUD (J.J.). à paraître. 1996. - *Deuxième campagne de sondages archéologiques sur l'Oppidum Celtique de Château à Villeneuve-sur-Yonne*. In Bull. de la Soc. d'histoire et d'Archéologie du canton de Villeneuve-sur-Yonne, n°23.
- HURIÉ (A.). 1922. *Le Sénonais aux Ages du Bronze et du Fer*. t. II, camp de Château, p. 281-285.
- MAYAUD (S.P.). 1885. Recherche sur la position du camp de César à Château commune de Villeneuve-sur-Yonne. Bull. S.A.S. t. XIII, 39 p., i plan.

## PAULE (Côtes d'Armor)

### Camp de Saint-Symphorien

---

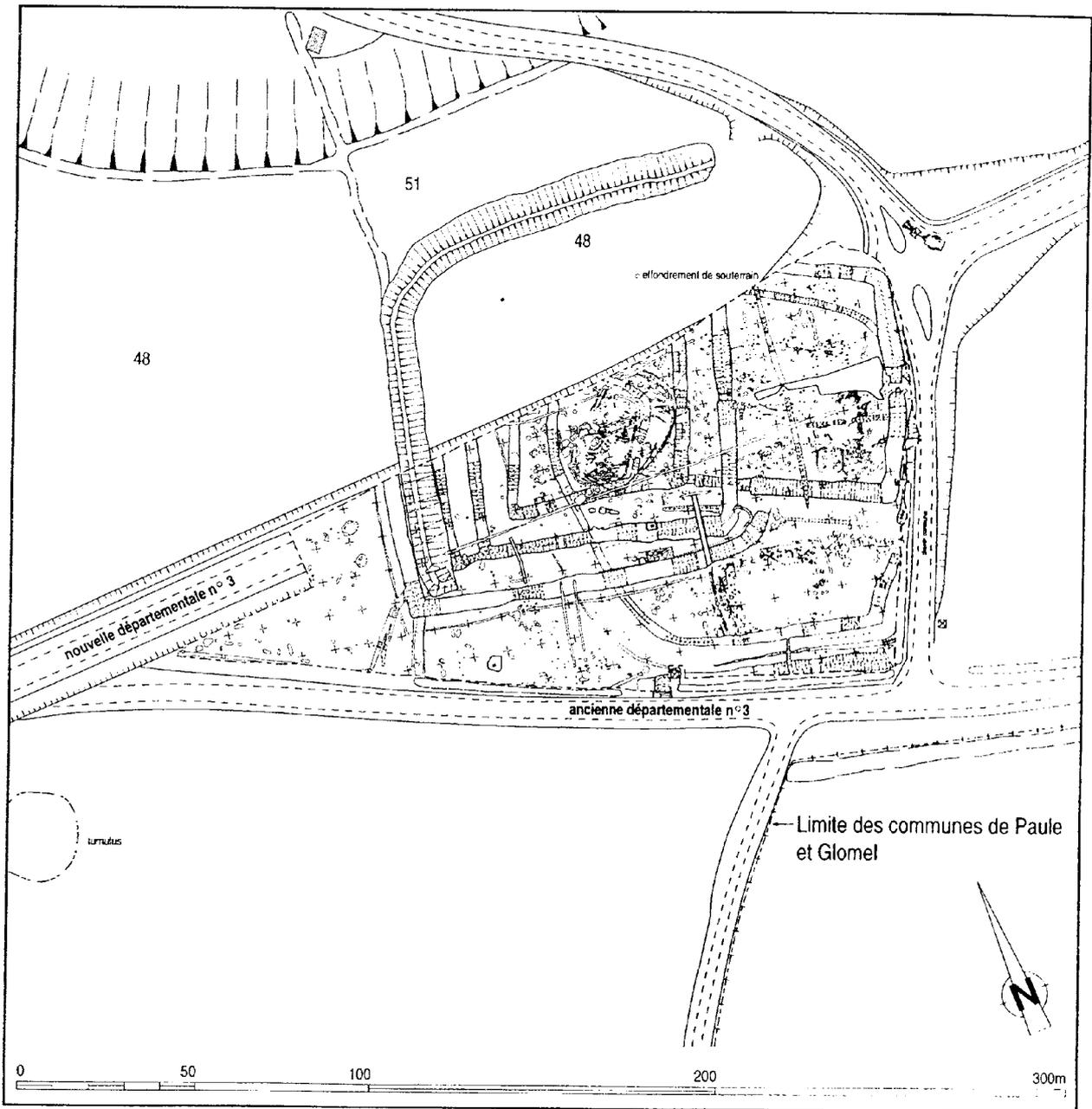
L'étude de ce site, initiée en 1988 par une fouille de sauvetage préalable à la déviation d'une route départementale, se poursuit depuis 1989 dans le cadre de recherches programmées. Le plan obtenu à l'issue de ces huit années de fouille est relativement complexe. Hormis les vestiges d'un rempart conservé sur ses parties nord et ouest, on distingue un semis d'excavations plus ou moins vastes, cerné ou entrecoupé par des fossés aux dimensions parfois imposantes. Les très rares lambeaux de sols protohistoriques, piégés sous une voie ou la base de quelques remparts, ont montré qu'on se situait, de manière générale et en tenant compte des tassements, entre 40 cm et 80 cm sous les niveaux de l'âge du Fer. Malgré cette érosion assez forte, quoique comparable à celle constatée sur la plupart des sites laténiens fouillés en Bretagne, les nombreux recoupements de structures ont permis de proposer un phasage de l'évolution de ce site.

Les traces d'une première occupation ne semblent pas, pour le moment, remonter au-delà du Vème siècle avant J.-C.. Elle se caractérise, d'emblée, par la création d'un vaste enclos d'une superficie proche de 9.000 m<sup>2</sup>, auquel est venu s'accoler un deuxième enclos que les fouilles commencent seulement à entrevoir. On peut rattacher à cette première occupation les vestiges d'un vaste édifice délimité par une paroi de pieux jointifs, deux ensembles de fosses-ateliers ainsi que quatre vastes fosses ou souterrains. Ce premier habitat, non fortifié, semble correspondre à une vaste exploitation domaniale de la fin du Ier âge du Fer.

Vers la fin du IVème ou le début du IIIème siècle avant J.-C., la structure de cet habitat est brusquement modifiée. La majeure partie de la ferme est arasée pour permettre la construction d'une forteresse seigneuriale qui, d'une superficie voisine de celle de l'enclos antérieur dans un premier temps, ne cessera de s'étendre et de se modifier avant d'être démantelée dans le courant du Ier siècle avant J.-C..

Les premières recherches bibliographiques effectuées, ainsi que les résultats des prospections réalisées par plusieurs chercheurs dans la péninsule armoricaine, montrent que le camp de Saint-Symphorien peut, dans une large mesure, être considéré comme caractéristique d'un ensemble de sites dont l'existence a été pressentie dans plusieurs régions de l'Europe celtique, mais qui n'ont jusqu'ici été que rarement fouillés. Voir dans ces forteresses les résidences des personnages qui ont dominé la société du second âge du Fer semble, si l'on en juge par les premiers résultats de la fouille du site de Paule, extrêmement crédible.

Yves MENEZ



# Le bourg gaulois d'Acy-Romance (Ardennes)

par Bernard Lambot\*

L'année 1995 a amené la découverte d'un ensemble culturel monumental sur l'habitat de La Tène finale de « La Warde » à Acy-Romance (Ardennes). Après huit années de fouilles par décapages mécaniques un sixième de la superficie, estimée à vingt et un hectares d'après les photographies aériennes, a été étudié (35 000 m<sup>2</sup>).

L'organisation spatiale de cet habitat commence à se dessiner. Plusieurs unités comprenant la maison d'habitation, des greniers sur poteaux, un ou des bâtiments annexes et généralement un silo, sont implantés d'après un plan précis, le long de voies de 6 à 8 m de largeur. Du chemin principal partent plusieurs diverticules desservant ces îlots. Aucune limite précise n'a été reconnue (fossé ou palissade). Il est probable que la périphérie était simplement matérialisée par un alignement de constructions sur solides poteaux porteurs à destination de granges ou étables, que nous avons reconnu sur plusieurs centaines de mètres au nord/nord/est.

Certains îlots ont été occupés dès l'origine jusqu'à l'abandon définitif, d'autres au contraire n'existent que pendant une période plus ou moins longue. Mais quelque soit la date de leur construction ils respectent la trame initiale. La majorité des bâtiments présentent des traces de reconstructions toujours au même emplacement, les trous recevant les nouveaux poteaux étant accolés aux précédents. Un certain nombre de ces constructions ont été détruites par des incendies et les débris ont été rejetés dans les silos. Nous avons la chance d'avoir ainsi quelquefois la majorité du mobilier céramique d'une maison constituant ce que nous pourrions appeler un « ensemble contemporain scellé » donnant une bonne image du corpus utilisé à un moment donné. S'y trouve bien souvent mêlé du matériel métallique (fibules, monnaies, outils), de la parure (perles, bracelets en verre ou en lignite) et des objets domestiques (poids de tisserands, fragments de meules) et d'importation (amphores). Ces ensembles privilégiés servent de marqueurs et permettent déjà de proposer une chronologie relative (neuf phases de -180 à + 20) qui sera affinée au fur et à mesure de l'étude de l'ensemble du mobilier.

L'état de conservation exceptionnelle des os offre une image remarquable de la faune, des techniques bouchères, de la gestion des troupeaux et des activités cynégétiques. La pêche est particulièrement bien représentée. A ce jour 90 000 ossements ont été enregistrés par P. Méniel.

Les premières traces d'une activité métallurgique ont été découvertes (scories et fragment de loupe?) tout comme celles d'une fabrication locale des céramiques (fragment de sole de four).

Mais la découverte la plus spectaculaire est représentée par l'enclos central en « quartier d'orange » et son environnement immédiat. Interprétée comme place publique depuis quelques années cette enceinte est en fait un des éléments d'un vaste complexe culturel.

Le long de son grand côté orienté nord/sud quatre bâtiments sont alignés en façade, ménageant une voie de circulation. Un cinquième bâtiment de plan similaire est placé dans l'axe de ce « chemin », au sud et fait partie du plan général sans aucun doute. Entre ces constructions rectangulaires à pans coupés ont été élevées des bâtiments annexes sur quatre ou six poteaux. La plus vaste de ces constructions, à l'extrémité nord de l'alignement, surmonte un puits carré de 7,60 m de profondeur, creusé dans l'axe de l'entrée. Devant ce « temple » une esplanade ou parvis, limité par deux palissades et le prolongement de la voie, a été réservée pour l'inhumation de seize individus en position repliée dans des fosses circulaires peu profondes. Trois autres inhumations de même type sont placées dans l'axe de l'entrée du

temple, dans l'axe de la voie et dans l'axe de l'accès en entonnoir délimité par le côté nord de l'enclos et la palissade sud de l'esplanade.

Dans l'aire de l'enceinte n'ont été découverts que six paires de trous de poteau et quelques chablis. L'entrée est aménagée sur le petit côté sud, zone où ont été découvertes deux têtes de bovidés complètes. Trois tranchées parallèles s'étirent sur une douzaine de mètres franchissant le fossé vers l'intérieur de l'enclos sur une longueur d'1 m environ. Cet aménagement est bordé par une palissade qui se poursuit sur 10 m dans l'enceinte s'interrompant à hauteur d'un chabli. De nombreux os animaux, des tessons et quelques éléments humains (dents, calotte crânienne) marquent en certains secteurs l'emplacement des poteaux de la palissade bloqués dans le fossé.

À l'est de l'esplanade huit constructions nous livrent des plans très purs, comprenant maison d'habitation, bâtiments annexes carrés à pans coupés, deux autres bâtiments rectangulaires et deux greniers. À l'angle nord/est de ce que nous pensons être la maison d'habitation, une jeune femme assassinée (main liées dans le dos, coup de hache(?) au temporal droit) a été balancée dans une petite tranchée creusée partiellement dans une fosse de type cave.

À l'angle nord du « temple » principal part un alignement de constructions sur quatre poteaux parallèle à une autre palissade orientée vers l'ouest. Derrière l'alignement des « temples » s'étend une vaste cour.

L'absence de toute perturbation, trous de poteaux, fosses ou silos, sur toute la superficie de cet ensemble (temples, enceinte, esplanade) permet de conclure que son élaboration remonte à l'installation primaire du village. Son caractère religieux, outre l'harmonie parfaite du plan d'ensemble et sa régularité, trouve une confirmation dans le respect du lieu jusqu'à l'abandon définitif du site au début du premier siècle de notre ère.

Ce lieu cultuel résulte d'un plan préconçu répondant à des normes géométriques et mathématiques rigoureuses. Les bâtiments cultuels présentent du sud au nord une croissance régulière de leurs dimensions : 6, 8, 9, 10, 11 m de longueur. Il en est de même pour leur espacement d'axe en axe : 17,5 m, 22 m, 27,5 m, 34,37 m soit à chaque fois un même coefficient multiplicateur de 1,25. La largeur de la voie en façade répond au même critère. D'autres normes sont nettement perceptibles : alignement des façades et des pignons arrières, symétrie et dimensions des bâtiments annexes, etc.

Les plans des temples, similaires dans leurs tracés, varient par le nombre des poteaux et leur disposition. Du petit bâtiment sud à huit poteaux nous aboutissons au temple nord à vingt quatre poteaux dont quatre intérieurs. Ces derniers supports énormes laissent imaginer une tour de type clocher très élevée. Toutes les fosses à poteaux sont très nettement supérieures à celles des bâtiments « civils ». Les agencements latéraux et les dimensions des poteaux de toutes ces constructions, de la plus petite au sud à la plus imposante, conduisent à leur attribuer une hauteur conséquente. Il est probable que leur élévation était en rapport avec leur architecture et leur superficie et respectait une progression régulière dont le coefficient pourrait être également de 1,25 ( les hauteurs seraient de 7,50 m, 10 m, 11,25 m, 12,50 m, 13,75 m).

Les tombes sur l'esplanade sont également peu banales : inhumation alors que l'incinération est la règle, position assise, jambes pliées tête entre les pieds, absence de tout mobilier. Tous les squelettes étudiés sont masculins. Le choix même d'une zone réservée et délimitée devant le temple au puits n'est pas sans poser nombre de questions et en premier lieu quel était le statut social de ces individus. Nous sommes enclin à y voir des représentants de la classe sacerdotale. Ils seraient les premiers reconnus dans le monde celtique.

La poursuite des fouilles nous permettra de reconnaître la place exacte qu'occupe cet ensemble cultuel au sein de l'habitat, sa superficie précise (superficie et limite de la cour ouest) et ses relations avec les secteurs civils les plus proches. Pour l'instant en l'absence de comparaisons nous sommes dans l'expectative.

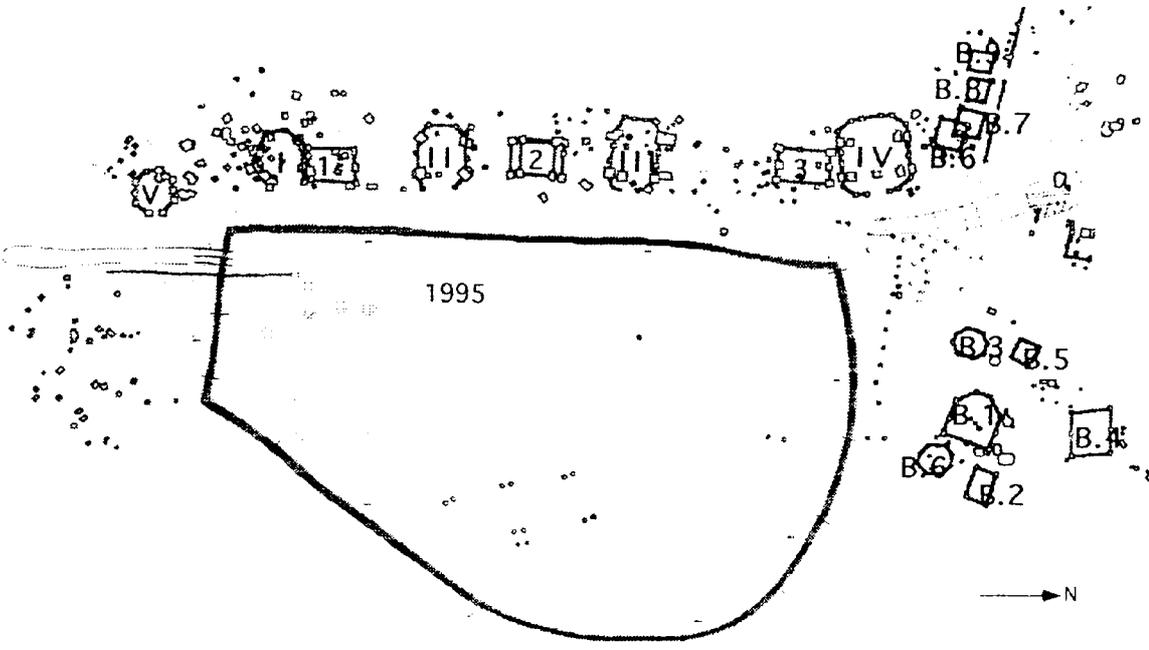
\* CRAVO, 21 rue des Cordeliers, 60200 Compiègne.  
Membre associé UMR 126-6 CNRS

#### Bibliographie

Lambot 1992 : LAMBOT (B.) et MENIEL (P.) - *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes), I, L'habitat gaulois 1988-1990*. Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, 7, 1992, 181p.

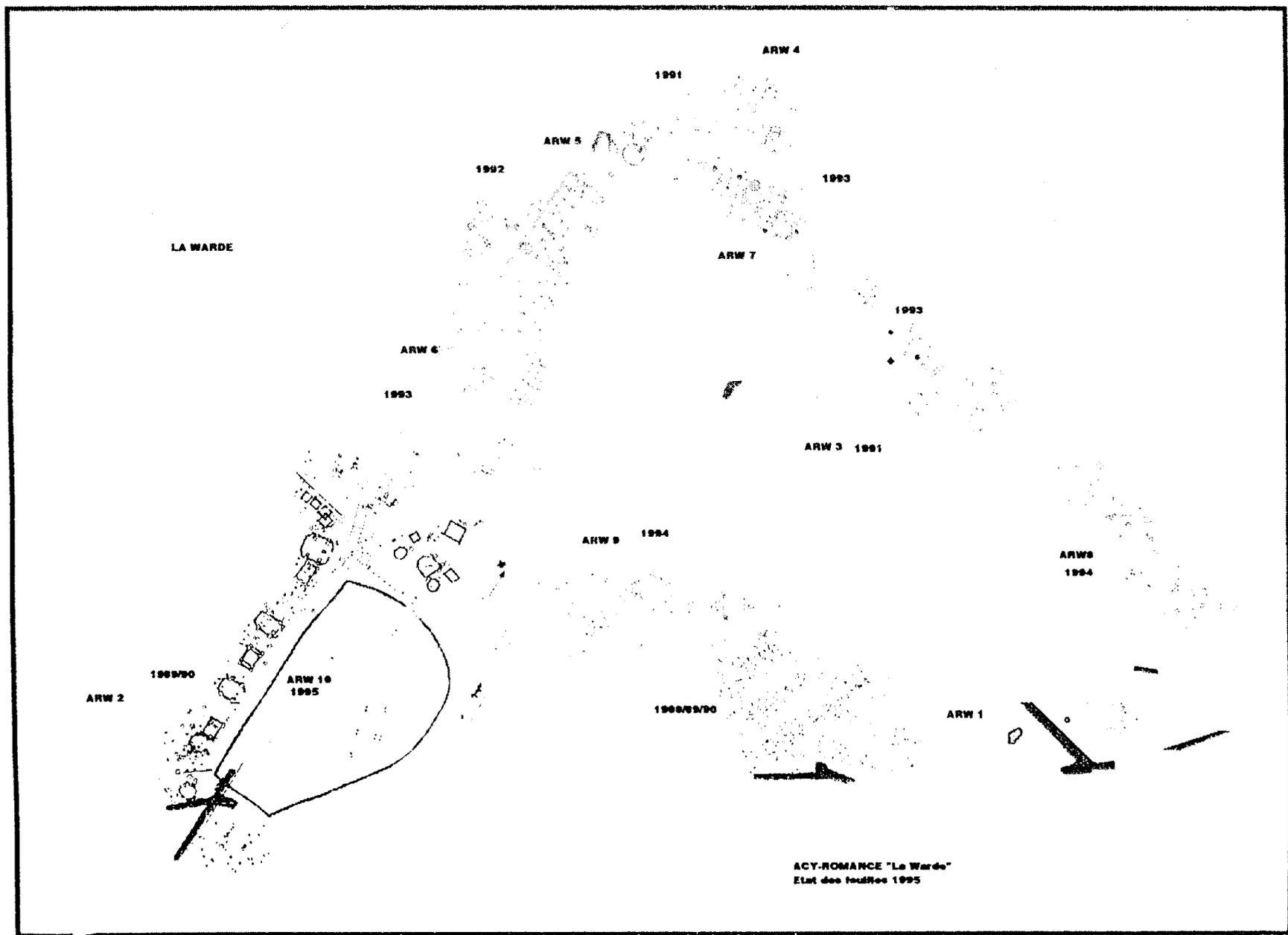
Lambot 1994 : LAMBOT (B.), FRIBOULET (M.) et MENIEL (P.) - *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes), II Les nécropoles*. Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, 8, 1994, 315 p.

1993



0 10 m

1994



**Un grand enclos et sepulture aristocratique de la fin de l'Age de Fer, à St Albans, Grande-Bretagne**

Rosalind Niblett,  
District Archaeologist, St Albans District Council  
Kynngston House, Inkerman Road, St Albans, AL1 3BB  
Hertfordshire, Grande-Bretagne.

tel: (19 44) 1727-819252  
fax (19 44) 1727-836282

3 février 1996

Je veux communiquer à l'AFEAF des données sur un site important de la fin de l'Age de Fer en Angleterre. Je m'occupe d'un site à St Albans, à trente kilomètres au nord-ouest de Londres. Ici, dès vingt années avant Jésus-Christ, on avait déjà établi un oppidum important, qui couvrait une superficie de quinze kilomètres carrés, de chaque côté de la rivière. On avait protégé cet espace par des fossés énormes au nord et au ouest. Après la conquête en l'année quarante trois après Jésus-Christ, la ville romaine de Verulamium s'est établie au fond de la vallée, celle qui est devenue la troisième ville romaine de la Grande-Bretagne.

Dans les années quatre vingt douze/treize, j'ai dirigé les fouilles de sauvetage en face de la ville romaine, à l'autre côté de la rivière. Dès la fin du premier siècle avant Jésus-Christ, on y avait établi une ferme. A l'époque de la conquête même, cette ferme était remplacée par un très grand enclos quadrangulaire.

Cet enclos se situait au sommet d'une colline qui dominait la rivière. Il mesurait cent dix mètres sur quatre vingt. Il était limité par un grand fossé, trois mètres de profondeur, et dix mètres de largeur. Il y avait une seule entrée, dans le côté sud-est. Ce fossé était vide, excepté la partie la plus proche de l'entrée. D'un côté de l'entrée on y trouvait trois squelettes humains. De l'autre côté il y avait un dépôt d'ossements de cheval.

L'intérieur de l'enclos était complètement vide, à l'exception des trous où avaient poussé des arbres au centre de l'enclos, et deux fosses. La plus grande fosse mesurait huit mètres carrés, avec une profondeur de trois mètres. Le fond était plat, et les parois étaient verticales.

Sur les parois de la fosse, il y avait les fantômes d'un parement de pieux et de bois. Ce parement, qui reposait sur des sabliers, consistait d'un double mur en bois. L'espace entre ces murs était rempli d'argile et de gravier. Le fond de la fosse était planché en bois, et on pouvait distinguer les traces d'un petit bâtiment interne, de trois mètres carrés. Au centre il y avait un cinquième sablier qui supportait le toit de ce bâtiment souterrain.

Sur le plancher on avait trouvé les tessons de trente-quatre vaisseaux, dont quatre amphores, et plusieurs importations méditerranéennes. Il y avait aussi des morceaux de bronze et d'argent, qui semblaient être des restes fragmentés de meubles.

Le bâtiment qui se trouvait dans cette fosse avait été cassé exprès. On y avait jeté des rochers grands en grès pour faire tomber les parois de la fosse et pour détruire le bâtiment ainsi que le parement.

A cinquante centimètres de la grande fosse, au nord, se trouvait une autre fosse, beaucoup plus petite, qui mesurait cent cinquante centimètres sur cinquante centimètres. Celle-ci était complètement remplie de charbon et d'argile brûlé, avec une très grande quantité de bronze et d'argent en fusion. Il y avait aussi beaucoup de morceaux de fer et des clous. On trouvait aussi un petit nombre de cendres humaines et animales, ce qui était dispersé par toute la petite fosse.

Parmi le métal brûlé on trouvait les restes fragmentés d'un mobilier prestigieux; des éléments de char, de harnachement, des chenets, des vaisselles en bronze, un casque, un divan avec des pieds de bronze et des parements en ivoire, et une cotte de mailles en fer. Il y avait aussi des tessons d'amphore du même type qu'on a trouvé au fond de la grande fosse.

On remarque l'absence totale d'armes dans cette assemblée, bien que le plupart des objets étaient trop brûlés pour être identifiés.

Dès que ces objets étaient posés dans cette petite fosse, on a couvert les deux fosses ensemble avec un dépôt épais de gazon coupé, qui formait aussi une tumule.

On constate que la date de toute cet ensemble se place à cinquante ans après Jésus-Christ, c'est à dire la période de la conquête romaine sous l'empereur Claude.

A la fin du premier siècle après Jésus Christ, on a construit un temple Romano-Celtique à côté du tumule, sur le site du bûcher. Au deuxième siècle on a creusé environ soixante fosses très profondes, à l'extérieur de l'enclos, au sud. Parmi ces fosses, il y en avait plusieurs qui contenaient, au fond, des crânes humains ou d'animaux. Au même temps, on a construit une maison de bain au sud de l'enclos. Il y avait aussi un chemin qui joignait le temple au théâtre qui se trouvait dans la ville romaine au pied de la colline. Ce théâtre était construit en cent-quarante après Jésus-Christ environ. La site sur la colline a été abandonnée vers le milieu ou la fin du troisième siècle.

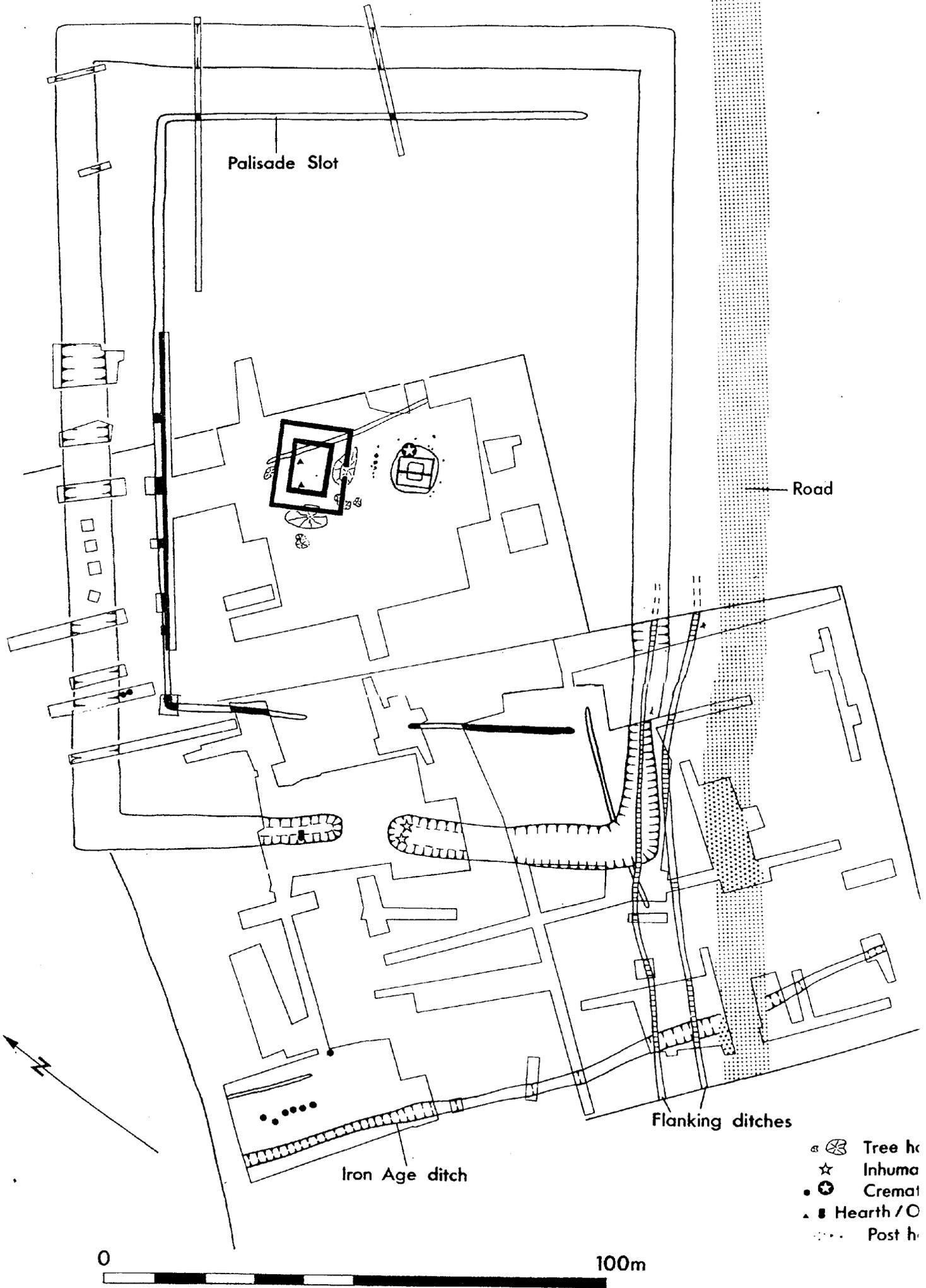
En considérant toute cette évidence, on peut constater que ce site pouvait être un sanctuaire au tradition indigène, ou bien une tombe aristocratique avec une chambre funéraire à côté.

La preuve pour une tombe: le mobilier prestigieux, la grande fosse avec bâtiment souterrain, ce qui peut faire supposer le rite funéraire d'un chef, qui peut-être devient héros avec son culte qui persistait dans l'époque romaine.

La preuve pour un sanctuaire; c'est le grand enclos, l'ensemble de l'enclos, le temple, le théâtre, la maison de bain, les fosses avec offrandes de têtes humaines et d'animaux.

Ce qui est certain, c'est qu'il y a pas un autre site pareil en Grande-Bretagne. Je peux trouver des pareils aux sites de la fin de l'Âge de Fer en France et au Luxembourg, mais je crois qu'il n'y en a pas qui combine tous ces éléments.

Ce qui m'intéresse surtout, c'est si on pourrait m'indiquer d'autres exemplaires, ou bien des idées, qui m'aideraient à comprendre ce site important.



# LE PROJET LITTORAL DE NACQUEVILLE (MANCHE)

par C. Peuchet-Geilenbrügge (1)

La commune d'Urville-Nacqueville, près de Cherbourg, recèle des archives inédites sur l'occupation des espaces littoraux à l'époque protohistorique. En ce point du nord-Cotentin, le paysage est dominé par la falaise granitique, qui constitue, immédiatement à l'ouest de la baie de Nacqueville, le Plateau côtier de la Hague. Au pied, une plaine littorale est préservée sous forme de marais. Du fait du recul de la côte, le gisement archéologique de la Batterie-Basse est localisé sur l'estran sableux. Soumis au battement des marées, il est, la majeure partie de l'année, accessible quelques heures par jour seulement.

## Historique des recherches

A partir des années 1870, certaines parties du site ont été ponctuellement mises au jour. Dans les années 1910, l'attention se porte à l'est du Fort de Nacqueville, sur des bâtiments datés de la période de la Tène, dont les pieux en bois et les sols d'occupation sont conservés. La récolte par un chercheur local, G. Rouxel, de nombreuses ébauches de bracelets en lignite et de poteries, oriente l'interprétation de l'habitat vers une fonction marquée d'artisanat spécialisé.

En 1992, la réétude des collections anciennes et l'examen des documents d'archives, fournissaient une première fourchette chronologique (2nd/1er S. avant notre ère) et des indications sur la localisation des structures d'habitat. En septembre 1994, les deux sondages restreints effectués par l'équipe vérifiaient l'état de préservation du gisement, à savoir, son potentiel stratigraphique, et la présence de bois gorgés d'eau. La qualité des artefacts et écofacts découverts ouvrait la voie à la mise en place d'un projet interdisciplinaire (cf. Peuchet, Naizet, Morzadec, Journée AFEAF 1995).

Pour la campagne de fouilles de 1995, la partie de l'habitat du second Age du Fer la plus sensible à l'érosion marine a été choisie. L'élaboration d'un système spécifique de protection a été nécessaire pour l'intervention en zone de battement des marées. La collaboration entre les archéologues et une entreprise de travaux publics a mené à l'élaboration d'un système spécifique pour le chantier. Les contraintes fixées, d'ordre scientifique (respect des niveaux archéologiques) et écologique (respect absolu du fragile équilibre littoral) ont fait opter pour un système non destructeur répondant à :

- la protection contre les marées pour plusieurs semaines, grâce à l'utilisation du sable décapé pour former un cordon autour de l'aire de fouille,
- la retenue des coupes dans le sable gorgé d'eau, par la pose d'une toile géotextile, suivie d'un enrochement,
- la sécurité de l'équipe dans l'espace de fouille.

## Une première approche structurelle de l'habitat

L'analyse spatiale a porté sur une superficie de 140 m<sup>2</sup>, comprenant deux secteurs habités de part et d'autre d'un fossé. Au nord, une structure circulaire, très érodée, est comparable aux maisons de type insulaire anglais de l'Age du Fer. Au sud, une étroite bande de sédiments sableux et argilo-tourbeux a révélé une complexité de vestiges qui concerne à la fois un bâti sur poteaux de bois, mais aussi une stratification chargée en mobiliers de type domestique et artisanal (travail de l'os et du lignite). Le point fort de ce secteur, qui trouve sa continuation vers le haut de plage, réside dans les possibilités d'analyse des bois ouvrés (piquets, planches mortaisées), notamment utilisés pour l'édification et l'aménagement des bâtiments.

### Les données environnementales pour comprendre les modes d'anthropisation du site

L'échantillonnage du fossé ouvre la voie à plusieurs directions de travail, spécifiques au site. La multiplicité des composantes organiques, présentes dans le milieu humide et anaérobie pose des questions de méthode (mode de prélèvement, puis de traitement des données) et oblige à la mise en place du programme pour des analyses diversifiées.

Il est d'ores et déjà possible de proposer des hypothèses sur la dynamique de comblement de la structure, mais surtout, l'excellent état de préservation des écofacts, analysés par les sédimentologue F.Naizet (2), zoologue Ch.Desbuquois (3), botaniste, entomologue M. Robinson (5), xylologue Ch. Binet (4), livre une image déjà très complète de l'environnement naturel immédiat, et des modalités d'anthropisation du site.

L'étude des 22 couches dissociées à la fouille permet de regrouper en 3 phases principales le comblement, majoritairement végétal, de cette structure. Un premier apport sédimentaire a été suivi de matériaux issus d'activités environnantes (humaines et animales), en alternance avec des curages. Suite à l'installation d'un milieu aquatique (stagnation d'eau douce), le fossé cesse d'être entretenu. Viennent plusieurs complements équilibrés en cuvette. Les seconde et troisième phases montrent des abords de fossé intensivement occupés (bâtiments de bois, zone de stockage de denrées), avec le piégeage d'activités spécialisées (travail de l'os, du lignite), voire de gestes ponctuels (débitage du bois, par exemple). Les pratiques agro-pastorales, vues au travers des restes de fourrage et litières animales, contribueront, à l'avenir, à la connaissance de l'environnement élargi du site.

### Productions et échanges mobiliers: vers une collaboration franco-anglaise

La situation géographique de Nacqueville, immédiatement en face du site anglais d'Hengistbury Head (Dorset), puis l'étude du lignite comme matière première (par J.B. Riding (6)) ont servi de base, dès 1994, à la mise en place d'un programme de travail sur les échanges trans-Manche (Prof. B. Cunliffe et L.Brown, Institute of Archaeology, Oxford). Les preuves d'échanges, du milieu insulaire, vers le Continent, sont inédites.

La collaboration avec l'Angleterre, qui repose également sur l'analyse des pâtes céramiques, est indispensable pour appréhender les populations de cette extrémité nord-occidentale de l'Europe à l'époque celtique.

- (1) C.Peuchet-Geilenbrügge, C.D.D. A.F.A.N., Antenne Grand-Ouest
- (2) F.Naizet, Labo. de Géographie Physique, Université Paris VII
- (3) Ch. Desbuquois, Laboratoire Zoologie, Université Rennes I
- (4) Ch. Binet, Xylologie, Paris
- (5) M. Robinson, Laboratoire Botanique, Entomologie, Oxford University Museum, G.B.
- (5) J.B. Riding, Paleo-palynology, British Geological Survey, Nottingham, G.B.

## LE SITE DE CHOISEY "PARTEY" DANS LE JURA

Régis LABAUNE

L'opération de Choisey "Parthey" s'inscrit à l'extrémité Nord-ouest du tronçon de l'autoroute A. 39 reliant Dole à Bourg-en-Bresse. La position en sommet et sur le rebord de la colline n'a pas permis la conservation des structures qui n'étaient pas encrées dans le sol naturel.

Plusieurs occupations protohistoriques ont été mises au jour sur ce site. Elles occupent tout le sommet de la colline et correspondent à trois périodes bien distinctes :

Le Bronze final I est représenté par trois structures

Le Bronze final IIIb correspond à deux structures

Le Hallstatt ancien est représenté par une trentaine de structures

Les traces d'occupations concernant le Bronze final (Bf. I et Bf IIIb) sont très sporadiques. La céramique de ces ensembles est très fragmentée. Les propositions de datation ont été réalisées sur quelques éléments caractéristiques en corrélation avec des analyses 14 C.

Le manque de structures d'habitat et la pauvreté du mobilier découvert ne nous permettent pas d'appréhender l'organisation spatiale du site à ces époques.

Un ensemble de structures se situait en bordure du sommet de la colline, juste au niveau de la rupture de pente. Ce sont des fosses polylobées qui se sont comblées naturellement. Ce sont des structures d'extraction de carbonates ; ils sont utilisés fréquemment comme dégraissant dans les céramiques de stockages à la place des grains de sable.

Le mobilier recueillis dans ces structures est peu abondant, très fragmenté et ne nous permet pas d'établir une datation précise. Toutefois, l'absence de mobilier gallo-romain nous permet de dire qu'elles sont définitivement comblées à l'époque historique.

C'est au milieu de ces fosses d'extraction de carbonates que 14 bois de cerf, ou fragment de bois ont été découverts. Leur surface est érodée et les perlures sont très émoussées. Les merrains ont été coupés afin de permettre une meilleure utilisation. Ce sont tous des bois de chute qui sont débités dans le but d'en faire des pics. Seul l'andouiller de base est conservé et devait former la partie active de l'outil.

L'occupation la mieux représentée est celle datée du Hallstatt ancien. Elle est caractérisée par une trentaine de fosses dépotoirs.

Dans une des ces structures, des plaques de parois en clayonnage ont été découvertes. Elles représentent une surface totale de près de 2,11 m<sup>2</sup>. Les deux surfaces (externe et interne) sont planes et lisses. Ces plaques n'ont pas subi une forte cuisson ce qui tend à prouver que nous sommes plus en présence de cloisons que de plaques foyères. Ces parois auraient subi l'action du feu suite à un incendie et auraient été jetées dans cette fosse dépotoir.

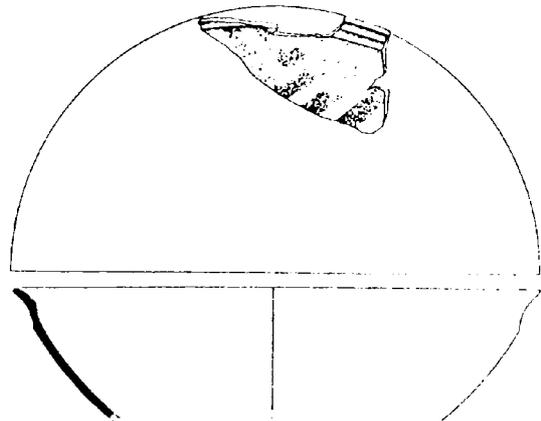
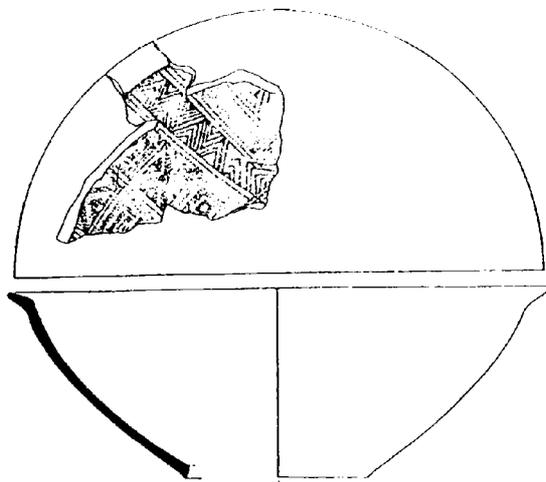
Malgré l'absence de trous de poteaux formant des plans de bâtiments, plusieurs arguments plaident en faveur d'un habitat sur la colline.

Les structures d'extractions sont situées à la rupture de pente, laissant ainsi libre le sommet de la colline. Les nombreuses fosses dépotoirs contenaient des fragments de meules, des tessons de céramique en quantité très importante et des parois en clayonnages prouvant la présence de constructions.

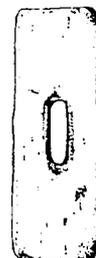
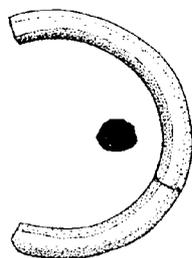
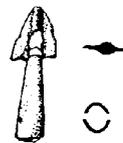
L'érosion, sur le sommet, a été très importante si bien qu'elle ne nous permet pas de dresser un plan de l'organisation spatial de cet habitat.

L'ensemble de la céramique, découverte essentiellement dans trois ensembles clos, est très homogène. Parmi les découvertes remarquables se trouvaient des assiettes excisées, des coupes graphitées ou peintes à bandes rouges. Plusieurs objets en bronze sont associés à ces ensembles céramiques : une pointe de flèche, un rasoir, une lame de couteau et une épingle. Les assiettes excisées trouvent de nombreux parallèles en Alsace et dans le Bade-Würtemberg.

L'abondance et la diversité du mobilier céramique permettent de mettre en évidence le rôle et l'importance du site et de ce secteur du Jura occidental dans les échanges commerciaux et culturels avec les régions avoisinantes (Champagne, Jura-Franco-Suisse, Alsace, Bade-Würtemberg).



**CHOISEY (39) "Parthey" : Céramiques**



**CHOISEY (39) "Parthey" : Objets**

## L'oppidum de Sembert et la transition Bronze final III/ Hallstatt dans la région de Clamecy.

Lors de la journée AFEAF de 1995, j'avais présenté l'oppidum de la Chaume de la Justice à Clamecy, en rive droite de l'Yonne, et sa position dans une chaîne de places fortifiées qui s'étend à peu près en ligne droite de Vix à Bourges, en passant par le camp de Cora à Saint-Moré, Châtel-Censoir, le mont Charlay à Varzy<sup>1</sup> et probablement Donzy<sup>2</sup> et Sancerre. La zone de dépotoirs SW étudiée prioritairement en 1993, en raison de fouilles clandestines antérieures, pour riche qu'elle fût en mobilier (100 tessons et autant de restes osseux par m<sup>2</sup>), ne comportait plus que de maigres restes de stratigraphie. Les sondages de l'été 1995 ont permis de proposer une séquence chronologique plus précise.

L'effort essentiel a porté sur le rebord du plateau, à l'angle NW de l'oppidum : un radier et trois sols de terre battue superposés, à 10 cm les uns des autres, avec une sablière basse commune aux trois sols, y sont conservés. Des restes d'argile tassée contre un empierrément en rupture de pente indiquent qu'il s'agit d'un habitat, interne au rempart, et non d'une cour. L'abondance de faisselles sur trois niveaux suggère une spécialisation de ce bâtiment dans la fabrication des fromages.

La répartition de la faune, étudiée par Jean-Claude LE BLAY, est conforme aux sites du Bronze final publiés en région parisienne, et assez différente du dépotoir qui se rapprocherait plutôt de séquences hallstattiennes. Les tessons et objets métalliques relevés sous les différents sols présentent une forte cohérence chronologique : des objets de fer (éléments d'armement ? 0W74/07) sont présents sous le sol le plus ancien (C), tandis qu'au-dessus du plus récent (A) se trouve un fragment de torque à jonc plein (0W72/108), typique de l'extrême fin du Hallstatt local. Le poignard à deux rivets trouvé à même le banc calcaire (S19W64/03) est trop atypique pour autoriser à faire remonter l'occupation plus haut que le Bf III. La céramique en stratigraphie est très homogène d'un niveau à l'autre, à ceci près que les coupes et autres vases fins sont en proportion un peu plus forte sous et sur les deux sols supérieurs, ainsi que les formes à anneau porteur (N1W72/15 ; un élément de type voisin est toutefois présent sous le sol C). Faute de comparaisons locales, il n'est pas possible de déterminer si les formes dominantes, urnes à cordon digité et écuellées à lèvres effilées ou digitées, sont à considérer comme déjà hallstattiennes ou de tradition Bf III<sup>3</sup>. L'hypothèse, vraisemblable, d'une population Bf III dont le territoire aurait été structuré lors de l'acculturation hallstattienne, dans le but d'exploiter le minerai de fer relativement abondant (et travaillé sur le site comme l'indiquent une minière et plusieurs scories), demande une vérification : existe-t-il des nécropoles de type Champs d'Urnes plus près que Champlay ou les Fontaines Salées ? Les petits tumuli de terre et pierre regroupés en nécropoles denses à Charmois, en rive gauche, pourraient fournir un type de transition : de la céramique à cordon digité y a été trouvée ; mais les fouilles devraient y être reprises.

Quelques fossiles indiquent précisément des relations avec la rive gauche de l'Yonne, où les contextes funéraires du Hallstatt sont relativement bien connus<sup>4</sup> : moellons de grès calcaireux, gobelet fermé (W69S58C/W72S59C, cf. tumulus du Bois d'Amont à Tannay), petits vases carénés à pied porteur (N1W72/15, cf. tumulus Oisy 2), torque à jonc plein (0W72/108, cf. Moulot, Oisy, fouilles anciennes). L'occupation est plutôt brève : dans le fossé qui défendait l'entrée NE, un tesson d'un type habituel à l'intérieur de l'oppidum est apparu sous un foyer installé sur un comblement partiel. Hormis des indices épars du Néolithique, tout laisse à penser que cet oppidum, peut-être simple relais dans la progression hallstattienne vers Bourges, n'a été occupé qu'à l'extrême fin du VII<sup>ème</sup> siècle et a cessé de l'être à la fin du VI<sup>ème</sup>.

1. Identifié comme tel d'après ses reliefs et une unique découverte fortuite.

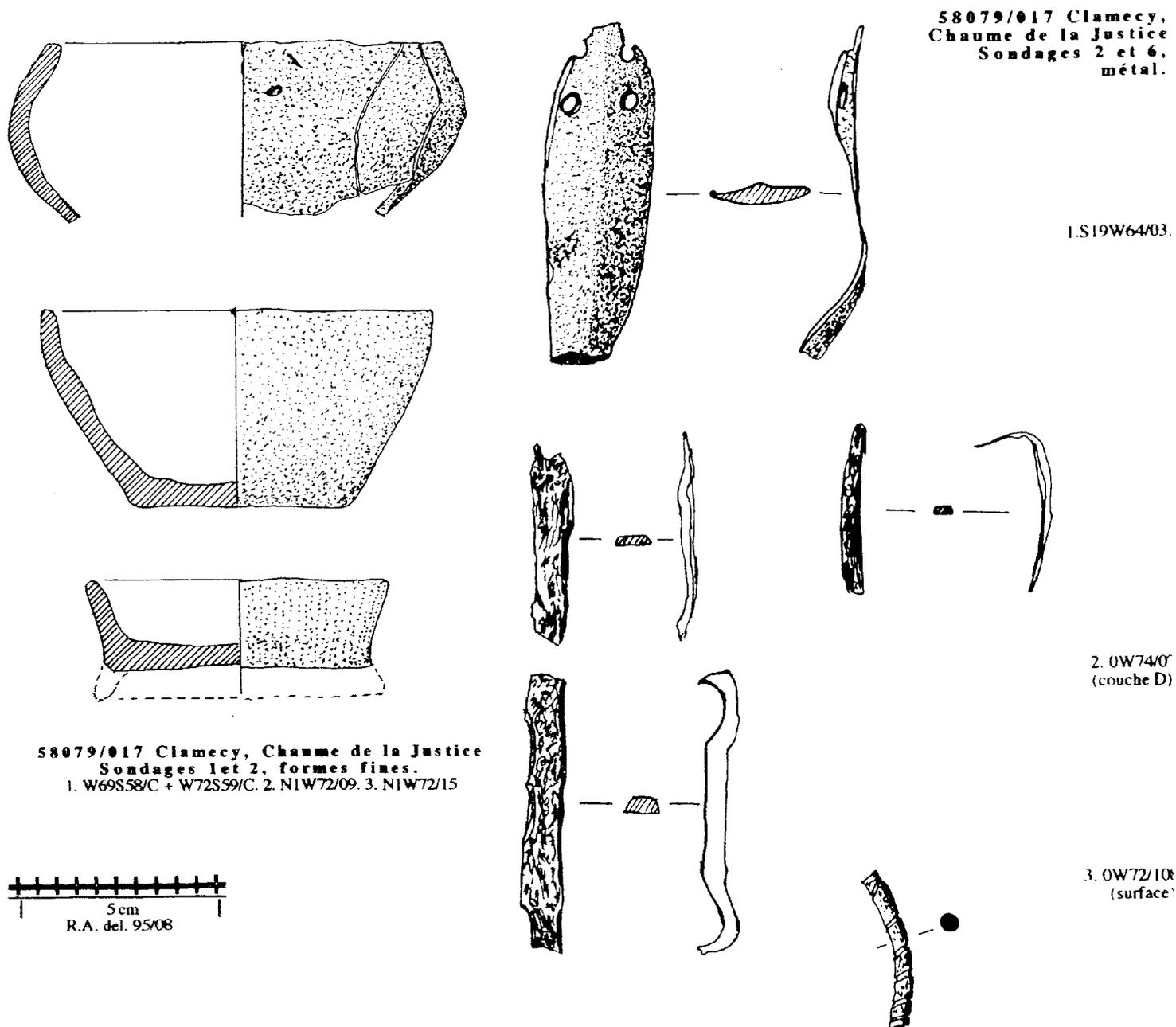
2. D'après des sources anciennes.

3. Problème habituel dans les petites fouilles : cf. p. ex. MAISE-WAGNER, *Neuentdeckte Höhen-siedlungen der Bronze- und Eisenzeit im südlichen Brisgau*, *Archäologische Nachrichten aus Baden* 51-52, 1994, p. 17 sqq.

4. R. Adam, *L'Âge du Fer en Haut-Nivernais*, *RAE* XXXIV, 1983, p. 107-134.

Le site n'étant pas très menacé, il est improbable que l'administration y autorise de nouveaux sondages. Il y a également peu de chances que du mobilier des tumuli anciennement fouillés en rive droite, près de l'oppidum, réapparaisse un jour. Cette transition tardive vers la culture hallstattienne, tant qu'elle n'est démontrée que sur une partie du site, reste donc problématique. La géographie peut en rendre compte : la haute vallée de l'Yonne n'est pas une grande voie commerciale majeure, et les importations méditerranéennes en sont quasi absentes<sup>5</sup>. Les cultures du Bf ont donc pu y survivre plus longtemps qu'ailleurs. C'est probablement à l'abondance locale du minerai de fer qu'on peut attribuer l'organisation du territoire, oppidum, champs et nécropoles tumulaires<sup>6</sup>.

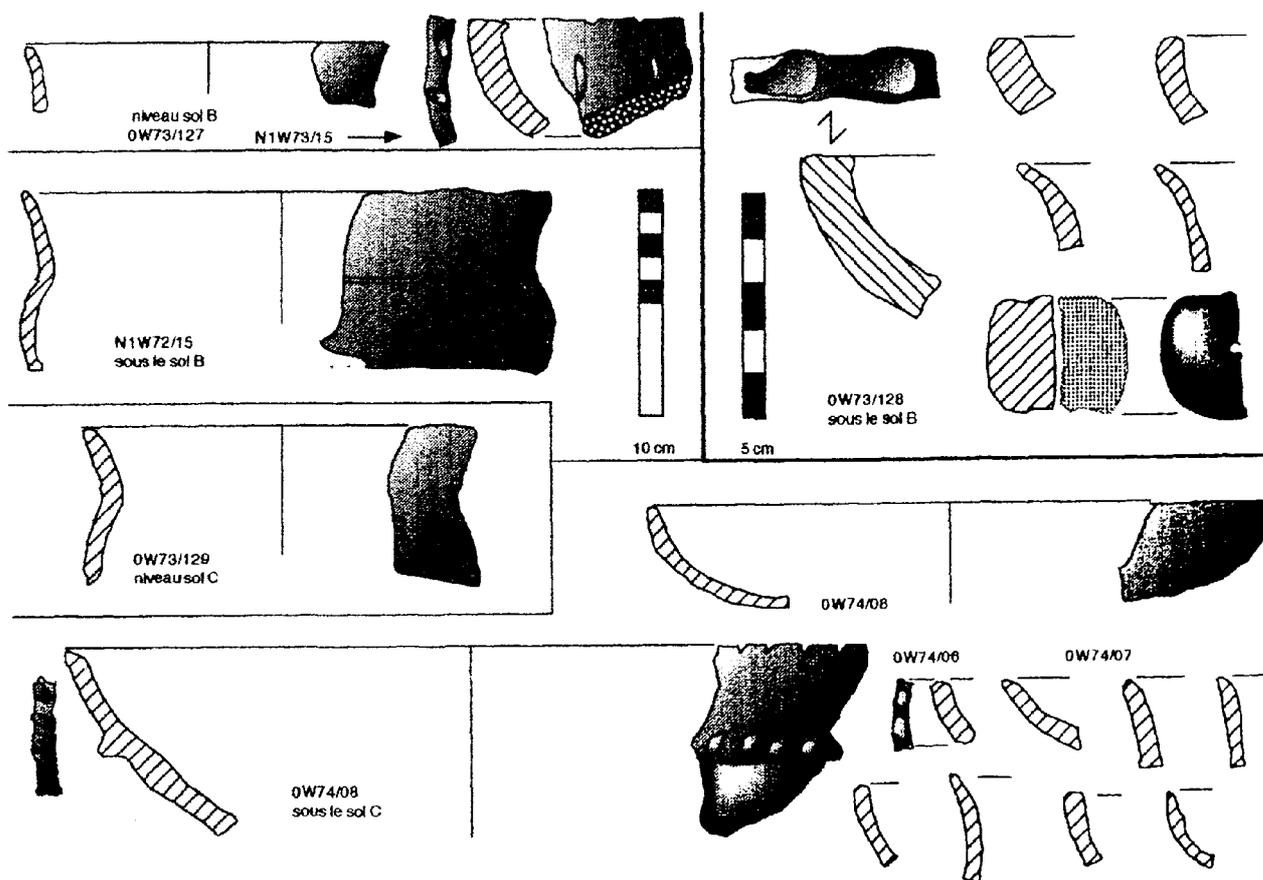
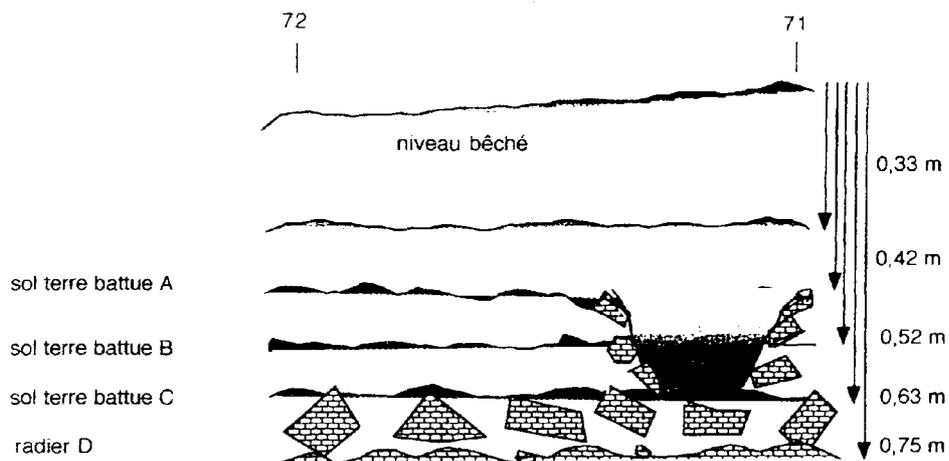
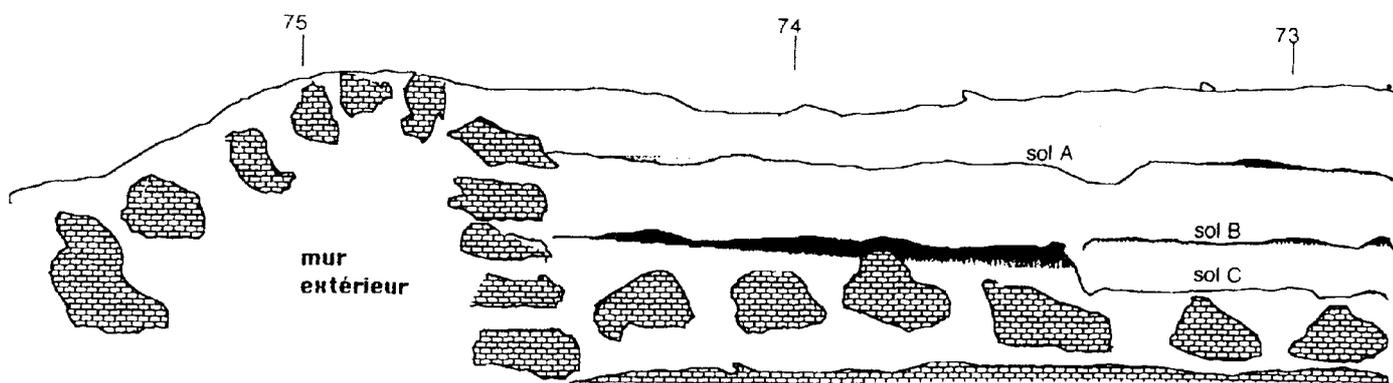
Richard ADAM  
UMR 126/4, 45 rue d'Ulm, 75230 Paris cedex 05.



Exemples de vases fins. Éléments métalliques (tous sondages).

<sup>5</sup>. R. Adam, *Répertoire des importations étrusques et italiennes en Gaule I*, Tours 1987.

<sup>6</sup>. Une publication plus détaillée est disponible auprès de Vaux d'Yonne Archéologie, B.P. 1007, F 58500 Oisy (tel./fax 86 24 93 57)



Coupes stratigraphiques du sondage 2. Principaux types céramiques en stratigraphie (hormis couche superficielle).

## MONT BEUVRAY, CAMPAGNE 1995

### 1. LES GRANDES PÉRIODES DE L'HISTOIRE DE BIBRACTE

A partir des observations faites sur la stratigraphie de la maison dite *PCI*, l'équipe de l'Université de Lausanne dirigée par D.Paunier et les céramologues Ph.Barral et Th.Luginbhül ont mis sur pied un phasage chronologique des mobiliers caractéristiques de la fin du II<sup>e</sup> siècle avant J-C à la première moitié du I<sup>e</sup> siècle après J-C. L'hypothèse de travail proposée est la suivante : Bibracte 1 = -300(?) à environ -150/130; Bibracte 2 = circa -150/130 à -90/80 ; Bibracte 3 = circa -90/80 à -50 ; Bibracte 4 = circa -50 à -30 ; Bibracte 5 = circa -30 à +15 ; Bibracte 6 = circa +15 à +30. En dehors des importations nombreuses et diverses à toutes les époques, le faciès régional de La Tène D1 est bien caractérisé par les vases peints à décors végétaux et animaliers, tandis que le début de La Tène D2 est représenté par la céramique fine, lissée, fumigée et décorée. Ensuite, la romanisation s'accroissant, elle entraîne l'apparition des imitations des formes méditerranéennes (marmites tripodes, sigillée copiée en terra nigra), parois fines type Beuvray.

L'objectif suivant de ce programme consistera à quantifier les différents mobiliers caractéristiques et à tester ce scénario avec les ensembles clos bien stratifiés des autres secteurs de l'oppidum.

D'autre part, les chercheurs chargés d'étudier les différents mobiliers recueillis proposent une typologie affinée de la numismatique, des amphores, de l'instrumentum, des matériaux de construction, de la métallurgie et des macro-restes végétaux. qui, lorsque les données stratigraphiques sont validées, débouchent sur une capacité des mobiliers indigènes à fournir des indices chronologiques, par exemple, en numismatique (K.Gruel), les potins dits au triscèle (La Tour 2935, sont présents dans les premiers niveaux d'habitat de l'oppidum (Bibracte 2), tandis que les bronzes frappés gaulois sont signalés à la période Bibracte 4.

### 2. LES FORTIFICATIONS:

La nouvelle fortification extérieure qui définit une large enceinte de 200 ha, étudiée par F.Schubert, a fait l'objet pour la première fois de recherches archéologiques, dans le secteur nord-est. Un chemin de 2/3m de large longe sur le côté aval, l'emplacement probable du large fossé. L'ensemble constitué par le creusement pour matériaux/ le rempart/ le fossé/ le chemin/ le talutage, représente un dispositif d'une largeur de près de 40m. La coupe demandera encore 2 ou 3 campagnes.. Les indices de datation, des clous de murus gallicus trouvés en prospection sur le pourtour et l'observation des points de jonction avec le rempart interne, dit Bulliot, suggèrent une fortification également de type murus gallicus, antérieure au moins au dernier état du rempart intérieur. Les hypothèses sur la raison des transformations importantes de la taille de l'oppidum et des modifications de la circulation à l'intérieur (portes condamnées dans le rempart interne) ne pourront être développées que par un programme spécifique de longue durée, amenant notamment des arguments chronologiques.

### 3 L'OPPIDUM

#### . LA TERRASSE

A l'extrémité sud de l'oppidum, le lieu-dit *La Terrasse*, enclos réservé sinon sacré, a fait l'objet d'un sondage destiné à vérifier l'organisation d'un amoncellement de bois carbonisés découverts sur le côté sud. L'interprétation la plus vraisemblable est la suivante : il s'agirait

d'une palissade constituée de poteaux verticaux soutenant des poutres empilées horizontalement pouvant servir de soutènement à l'accumulation des terres dans ce tronçon. Les datations C14, obtenues précédemment, ont été confirmées par les résultats des analyses dendrochronologiques (III<sup>e</sup> siècle avant J-C) qui font, pour le moment, de ce lieu le premier aménagement de l'ensemble de l'oppidum.

Les niveaux d'occupation de la fin du II<sup>e</sup> siècle avant J-C, jusqu'à la conquête, ont continué à être étudiés dans deux quartiers, au centre de l'oppidum, à la *Pâturage du Couvent* et, à l'ouest, du *Parc-aux-Chevaux*. Une unité d'habitation de plus de 130 m<sup>2</sup>, construite en terre et bois essentiellement, comportant une succession de caves, a été fouillée par l'équipe de D. Vitali sur le côté ouest de la *Grande Voie* au bassin. Les nombreuses recharges des sols en terre battue ont permis un phasage chronologique détaillé, contribuant à la mise au point des typochronologies du mobilier sur près d'un siècle de durée. Toujours sur le même côté, la fouille de l'Université de Leipzig, à la limite nord d'une vaste surface empierrée, connue par les prospections géophysiques et les sondages de l'équipe d'A. Haffner, a confirmé la présence de niveaux pré-augustéens et peut-être antérieurs.

De l'autre côté de la *Grande Voie*, le quartier est subdivisé actuellement en deux îlots, celui dit *Aux Grandes Caves* au nord d'une rue secondaire, perpendiculaire à la *Grande Voie*, et celui dit *Du Grand Atelier des Forges*, sur lequel s'est implanté le couvent médiéval. L'équipe de A. Dominguez et J. Gran Aymerich, après une campagne de repérage de la façade nord de la rue, a procédé à de larges décapages d'un secteur caractérisé par des aménagements non maçonnés pour l'essentiel. Un sondage profond limité a confirmé la présence, sous cette large esplanade, d'une occupation ancienne recouvert d'une épaisse couche de remblais déjà signalé à l'ouest près de la cave PC02 et, au nord, près d'un bâtiment rectangulaire repéré en 1986. La rue secondaire pourrait croiser une autre voie remontant vers le nord à la hauteur d'un bâtiment maçonnés ouest-est (cave ?) découvert à près de 80 m de la *Grande Voie*.

Quant au quartier ouest, fouillé par l'équipe de D. Paunier, les niveaux anciens découverts sous la grande maison à la romaine P.C.I, ont pu être mieux compris. Le deuxième côté nord d'une palissade en pieux verticaux a pu être exploré à l'extérieur de la façade et rattaché à des découvertes antérieures, qui permettent de proposer une taille minimale de 27 m pour cet enclos, au centre duquel se trouve une large fosse partiellement fouillée de 8 x 9m environ (Bibracte3). Un deuxième niveau, plus ancien (Bibracte 2), a également pu être complété par la fouille de fosses profondes, remplies de débris d'amphores.

Quant à la période de Bibracte 4 et 5, en plus des quartiers signalés précédemment, qui ont connu une occupation continue, il faut ajouter à la *Pâturage du Couvent*, l'îlot dit du grand atelier de forges, fouillée de manière extensive par les équipes de l'Université de Budapest, M.Szabo et J.-P.Guillaumet et accessoirement, dans des sondages profonds, par les équipes de médiévistes de P.Beck et J.Lazslovzsky. La découverte au centre de cet îlot, d'un vaste bâtiment à pièces multiples (domus?), datable de la période Bibracte 6 relance les hypothèses sur la mutation de la fonction de la ville à la veille de son abandon. Même si les sondages profonds ont été volontairement limités, il est clair que cette construction a succédé à des niveaux antérieurs, également caractérisés par de vastes bâtiments maçonnés, qui pourraient remonter à la période augustéenne. L'aqueduc monumental, qui traverse cet îlot dans sa partie orientale, n'a pas été localisé; en revanche une série de murs trouvée dans ce secteur ainsi que d'autres localisés sous la partie sud-est du cloître, permet de dire que cet îlot mesure au moins un hectare.

Il est par ailleurs probable que des niveaux de la phase Bibracte 2/3, fonctionnant avec ceux signalés tout autour, de l'ouest de la *Grande Voie*. à l'est vers la *Come Chaudron*, en passant par les niveaux sous la *Grande voie* elle-même, soient préservés par ces remblais successifs.

Dans sa dernière phase d'occupation, la maison, fouillée par l'équipe de D.Vitali, qui comportait une vaste cave à armatures de bois, a été détruite par le feu. Les débris carbonisés ont permis l'identification précise des éléments de construction, de la porte ainsi que des datations chronologiques (-46 sans aubier) (Bibracte 5).

Dans l'îlot aux grandes caves, l'équipe dirigée par P.-P.Bonenfant a terminé la fouille du fond d'une cave à armature de bois et de son dispositif d'accès. Dans le même quartier, des espaces ouverts (cours ?) ont été identifiés le long de la rue secondaire, avec quelques aménagements empierrés. La possibilité d'identifier les limites d'un habitat (terre et bois) sera l'objectif de la prochaine campagne.

Un autre secteur du quartier du *Parc aux chevaux*, au nord-ouest de *P.C.1*, constituait l'objectif de l'équipe de diagnostic dans le cadre de son travail de relocalisation des vestiges découverts au XIX<sup>e</sup>s. Une très grande maison (*P.C.8*) a été explorée en plusieurs endroits. Si des niveaux sous-jacents Bibracte 2/3 ont été observés, l'essentiel des constructions est datable de la 2<sup>e</sup> moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Plusieurs autres bâtiments ont été précisément localisés et vérifiés, voire mis en relation cohérente, les bâtiments/ murs isolés *P.C.33/36*, les enclos *P.C.14,15*. Une nouvelle maison à cour centrale a été identifiée (30m environ de côté) dans ce secteur, grâce aux travaux de microtopographie.

J.-L.FLOUEST

Coordonnateur scientifique

568

567

566

565

564

563

562

561

560

559

558

557

556

555

554

553

552

551

Place ?

Habitat a l'ouest  
de la voie principale  
et du bassin

Annexes du couvent

Couvent

Bassin monumental

Voie principale

Ilot du grand  
atelier de forge

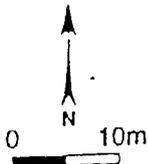
Batiment central

Ilot aux  
grandes caves

Aqueduc

P.CO2  
P.CO205  
P.CO3

215.600



HE | HF | HG | HH | HJ | HK | HL | HM | HN | HP | HQ | HR |

## Le problème des "creusets à alvéoles" découverts à Bavay (Nord)

Jean François GEOFFROY, Roger HANOUNE et Arthur MULLER<sup>1</sup>

---

Depuis 1988, les recherches archéologiques menées sur la basilique civile du *forum* de Bavay par Roger HANOUNE et Arthur MULLER (Centre de Recherches Archéologiques de l'Université Charles de Gaulle-Lille III) ont surtout porté sur les phases de construction du bâtiment, du milieu du I<sup>er</sup> siècle après Jésus-Christ jusqu'au Bas-Empire. Dans le mobilier, une quantité non négligeable de fragments céramiques atteste néanmoins une occupation romaine précoce, et peut-être même gauloise, avant la construction de la première basilique. Il s'agit de ce qui est appelé par les uns "moules à flans monétaires" et par les autres "creusets à alvéoles" : dans le premier cas, on peut se demander si un atelier monétaire a existé à Bavay à l'époque gauloise, ou s'il s'agissait (deuxième hypothèse) d'un "simple atelier" de métallurgistes ou d'orfèvres ? Nous ne prétendons pas apporter une réponse définitive dans ces quelques lignes mais simplement préciser la nature du mobilier bavaisien et le contexte des découvertes.

### I. Le mobilier.

La quantité de fragments découverts comparée à celle des autres sites qui en ont fourni est totalement disproportionnée : environ 2000 fragments proviennent du site de la basilique de Bavay, la plupart d'une couche très partiellement fouillée, alors que la fouille de Villeneuve-Saint-Germain en a fourni 97 et celle d'Alésia une cinquantaine. Michel MANGIN notait déjà cette différence en 1980<sup>2</sup> alors que seulement 454 fragments étaient connus à Bavay.

---

<sup>1</sup> L'équipe archéologique qui travaille sur la basilique de Bavay est dirigée par Roger HANOUNE et Arthur MULLER; elle est principalement composée de Virginie THOQUENNE pour l'enregistrement des données, de Jean-François GEOFFROY pour le matériel céramique et de Roland DELMAIRE pour l'étude des monnaies.

<sup>2</sup> MANGIN 1980, p. 278.

Les moules se présentent sous la forme de plaques d'argile cuite, rectangulaires, où sont réservées des alvéoles tronconiques, assez régulières, pouvant aller parfois jusqu'à un contour vaguement rectangulaire. La taille de ces alvéoles peut varier d'une plaque à l'autre : le diamètre va de 10 à 20 mm pour une profondeur allant de 4 à 14 mm, mais la majorité des fragments présentent des alvéoles dont le diamètre avoisine les 15 mm et la profondeur 12 mm. La qualité des fragments mis au jour n'est pas homogène. Dans tous les cas la fragmentation est importante : aucune plaque entière n'a été reconstituée, le nombre maximum d'alvéoles conservées sur un même fragment étant de 29<sup>3</sup>. En l'état actuel de la recherche, nous pouvons distinguer trois catégories différenciées par leur aspect extérieur (couleur et état de conservation)<sup>4</sup> :

1. Les fragments clairs : couleur beige ou brun-orange; leur état de conservation est bon, ils ne semblent pas avoir servi beaucoup. C'est dans cette première catégorie que l'on trouve les plus grands fragments.

2. Les fragments gris sont plus abîmés, brisés en plus petits morceaux et semblent avoir été utilisés plus souvent.

3. Les fragments gris à noirs sont souvent très déformés, vitrifiés; ils sont souvent si petits qu'aucune alvéole complète n'y est conservée.

## II. Le contexte archéologique et chronologique.

L'énorme majorité des fragments a été découverte sous la basilique la plus ancienne (appelée basilique "jaune") et sous un sol empierré antérieur à cette dernière; quelques fragments résiduels sont irrégulièrement répartis dans les niveaux postérieurs. Les différents sondages permettent d'esquisser les contours d'une zone qui traverse en écharpe la partie centrale du monument, de la façade à l'aile orientale (**fig. 1**). Au nord, les fragments sont petits et relativement dispersés dans une couche d'argile épaisse de 20 cm environ et noircie par l'abondance de charbons de bois. Au sud-ouest de la zone, la situation est légèrement différente puisque la couche est moins épaisse et comprend des lits alternés, les uns complètement noirs, les autres d'argile verdâtre ; les fragments de moules y sont plus densément regroupés et dans l'ensemble de plus grandes dimensions. Depuis 1988 les différents sondages avaient permis de cerner une zone d'épandage mais

---

<sup>3</sup> Sur ces 29 alvéoles, seules 21 sont complètement conservées, 8 sont fragmentaires.

<sup>4</sup> Technique de classement qu'avait préconisée J.-L. BOUCLY en 1966, p. 545-555.

aucun vestige en relation avec l'utilisation des moules n'avait été repéré ; lors de la campagne de juillet 1995, plusieurs indices d'une occupation contemporaine sont apparus : un alignement de trous de pieux ainsi qu'une "fosse" dont la paroi est rubéfiée (foyer ?).

Le matériel céramique associé dans ces niveaux aux fragments de moules forme un ensemble chronologiquement homogène. Les fragments de sigillée italique, de gobelets à parois fines ou les fragments de céramique gallo-belge permettent d'envisager une datation allant des deux dernières décennies du Ier siècle avant notre ère à la troisième décennie de notre ère sans qu'il soit possible de préciser plus cette fourchette. Il faut aussi noter plusieurs formes et décors de tradition gauloise, tel le vase à panse globulaire "décorée au peigne" (fig. 2).

### **III. Discussion.**

Faut-il abandonner le terme de "moules à flans" monétaires pour désigner ces trouvailles ? Nous serions tentés de répondre positivement.

Seules deux monnaies nerviennes (bronze frappé) ont été découvertes sur le site depuis 1988 dans des couches sans rapport avec les niveaux dont il est question ici. Elles sont datés de -53/-50, datation antérieure d'au moins deux décennies à la fourchette chronologique proposée par la céramique.

Il semblerait aujourd'hui que rares sont les chercheurs qui gardent le terme de "moules à flans" monétaires. C'est le cas de ceux de Villeneuve-Saint-Germain, il est vrai confortés dans cette interprétation par une série monétaire relativement importante et surtout par des déchets de coulée ; de même au Titelberg, à Levrux ; dans tous ces cas il s'agit de potins avec trace de "queues" de coulée donc sans rapport avec les creusets à alvéoles. D'ailleurs la forme carrée de certaines alvéoles et leur profondeur excluent une utilisation monétaire ; ce qu'on sait du monnayage des Nerviens montre qu'ils n'utilisaient pas de tels flans coulés et le diamètre en général des alvéoles est trop petit pour des monnaies gauloises (sauf pour des quarts de statères dans les alvéoles les plus petites).

Il faut ajouter, au contexte chronologique défavorable pour attester un atelier monétaire à Bavay, le contexte archéologique qui pendant plusieurs campagnes n'a fourni aucun renseignement sur d'éventuels vestiges pouvant faire penser à un atelier monétaire. Néanmoins depuis juillet 1995, comme il a déjà été précisé, quelques traces de construction et peut-être un foyer nous assurent qu'il existait à l'emplacement de la première basilique une zone réservée un artisanat de métallurgistes ou plutôt d'orfèvres. Dans l'état actuel de nos connaissances, on peut donc dire qu'un tel atelier a certainement fonctionné dès la fin du premier siècle avant notre ère. D'autre part, le terme de "lingotières" utilisé par Pierre CHEVALLIER et Katherine GRUEL<sup>5</sup> nous paraît plus judicieux que celui de "moules à flans".

Les analyses et l'examen en cours par Simone SCHEERS (Katholieke Universiteit Leuven) de plusieurs de ces lingotières devraient dans le courant de l'année 1996 apporter des précisions sur les métaux coulés (il semblerait que l'argent ait été utilisé) et sur leur utilisation.

### Bibliographie

**BOUCLY 1966** : Jean-Louis BOUCLY - Une monnaie à Bavay. *Revue du Nord*, t. 48, 1966, p. 545-555.

**BOUCLY 1984** : Jean-Louis BOUCLY - Bavay à l'Age du Fer, dans *Les Celtes en Belgique et dans le Nord de la France, les fortifications de l'Age du Fer*. Actes du 6ème colloque tenu à Bavay et à Mons. *Revue du Nord*, n° spécial h.s., 1984, p. 41-50.

**CHEVALLIER 1993** : Pierre CHEVALLIER *et alii* - Étude par rayonnement synchrotron de moules à alvéoles de La Tène Finale trouvés à Villeneuve-Saint-Germain et au Mont-Beuvray. *Revue d'archéométrie*, 17, 1993, p. 75-88.

**DEBORD 1993** : Jean DEBORD *et alii* - Les artisans gaulois de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne), structures, production, occupation du sol. *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, 1993, p. 71-110.

**GEOFFROY 1994** : Jean-François GEOFFROY - Recherches archéologiques à Bavay, XVIII (La céramique des périodes I, II et III de la

---

<sup>5</sup> CHEVALLIER 1993, p. 87.

Basilique civile de Bavay). *Revue du Nord*, t. LXXVI, n° 308, 1994, p. 63-80.

**HANOUNE/MULLER 1989** : Roger HANOUNE et Arthur MULLER - Recherches archéologiques à Bavay, III-IV (Basilique civile). *Revue du Nord-Archéologie*, t. LXXI, n° 280, 1989, p. 39-58.

**HANOUNE/MULLER 1990** : Roger HANOUNE et Arthur MULLER - Recherches archéologiques à Bavay, V-IX (Basilique civile). *Revue du Nord-Archéologie*, t. LXXII, n° 286, 1990, p. 53-73.

**HANOUNE/MULLER 1991** : Roger HANOUNE et Arthur MULLER - Recherches archéologiques à Bavay, X-XI (Basilique civile). *Revue du Nord*, t. LXXIII, n° 292, 1991, p. 101-119.

**HANOUNE/MULLER 1994** : Roger HANOUNE et Arthur MULLER - Recherches archéologiques à Bavay, XIV-XVII (Basilique civile, 1993-1994). *Revue du Nord*, t. LXXVI, n° 308, 1994, p. 37-61.

**MANGIN 1980-81** : Michel MANGIN - Les moules à monnaies du monde celtique. *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, séance du 6 mai, 1980-81, p. 274-285.

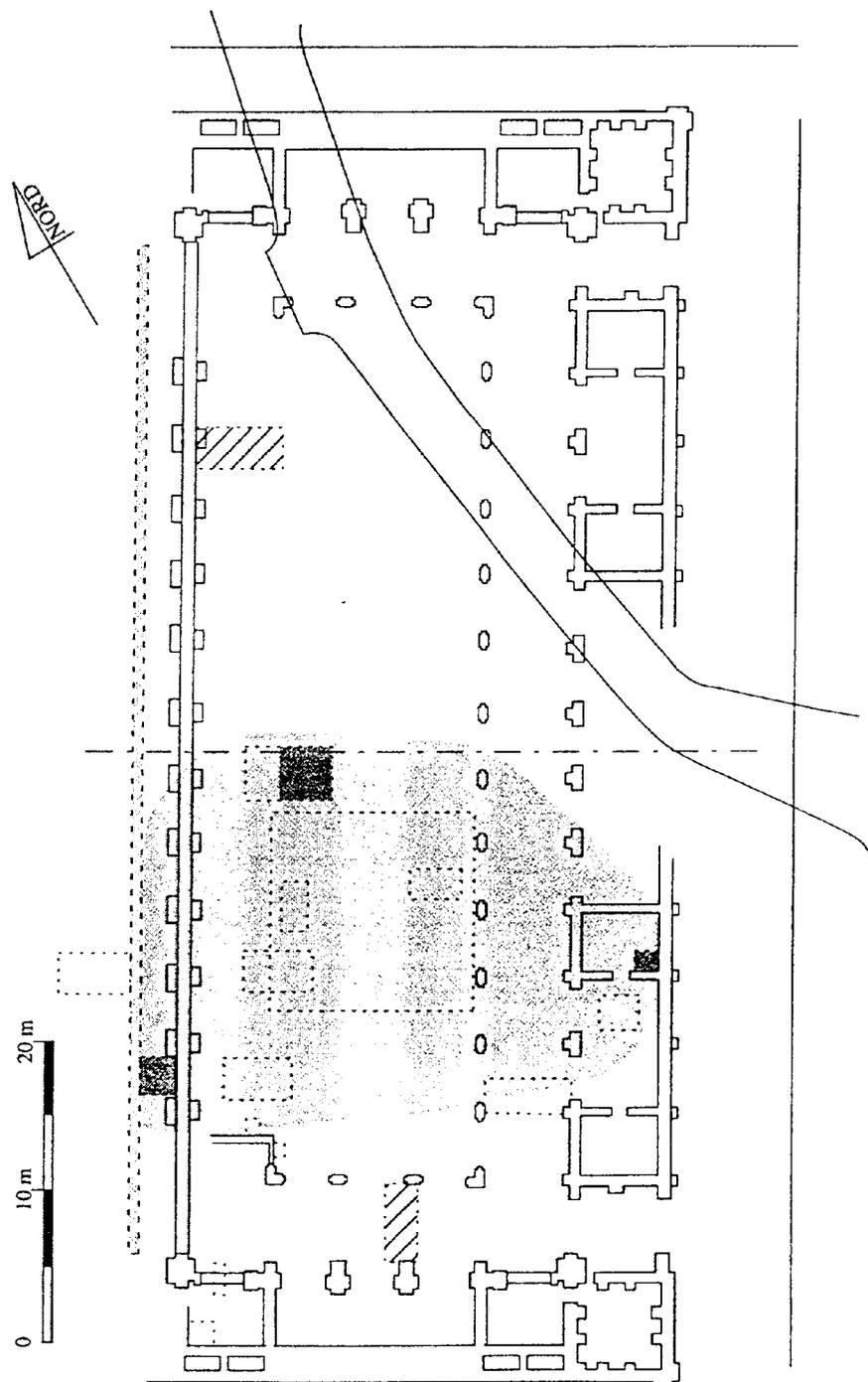
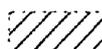
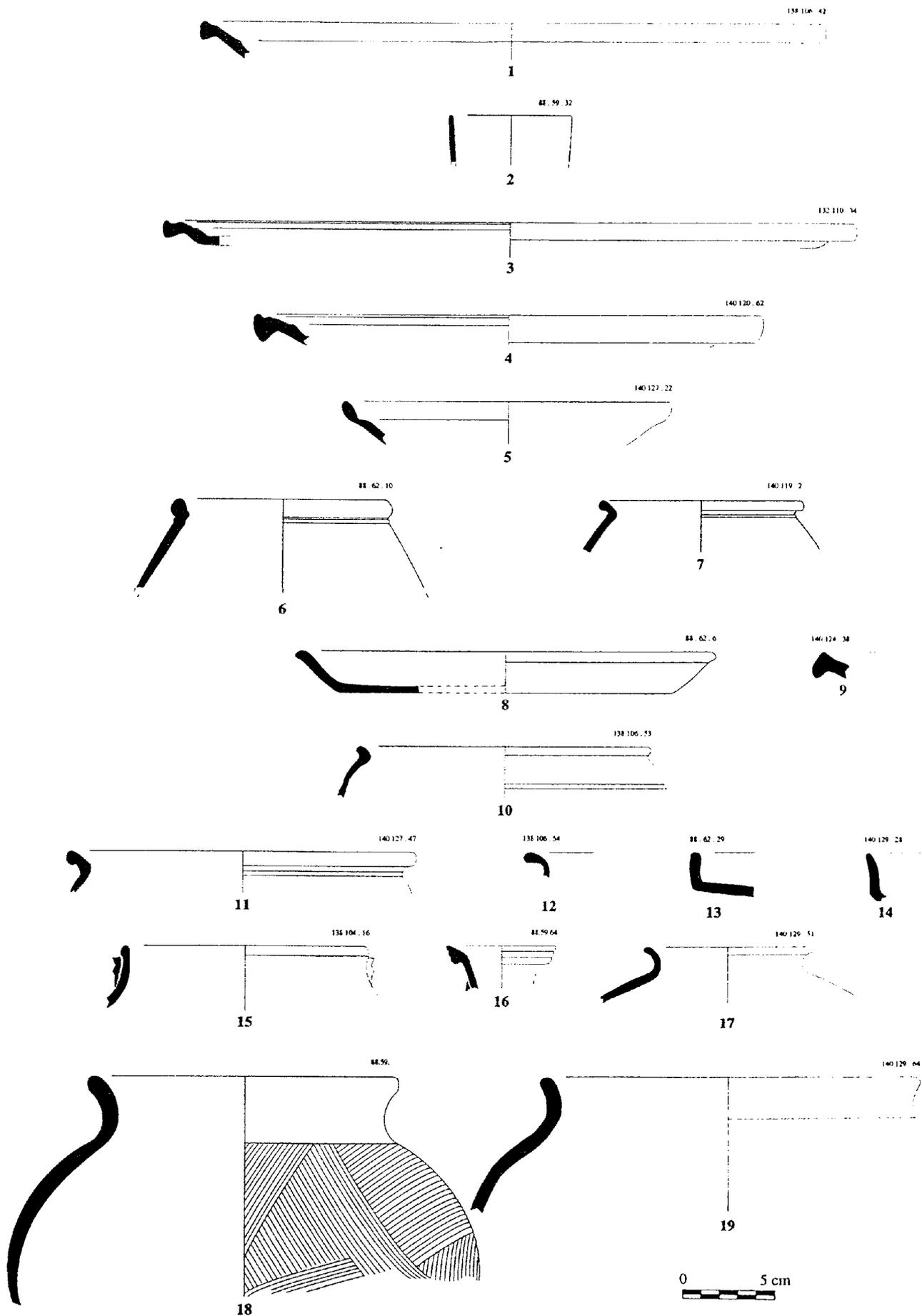


Figure 1 : plan de la basilique avec emplacement de la zone d'épandage.

-  zone supposée de la couche noire
-  trouvailles abondantes de "moules"
-  sondages où la couche noire n'existe pas



**Figure 2. Céramique de la période I**

- 1 : sigillée italique, 2 : gobelet à parois fines,  
 3 à 5 : *terra nigra*, 6 et 7 : urne-tonnelet,  
 8 et 9 : céramique à enduit rouge pompéien,  
 10 à 14 : céramique commune sombre, 15 et 16 : céramique commune claire  
 17 à 19 : céramique de tradition indigène.

## La ferme des "Genêts" (Vendée).

La fouille du site des "Genêts" en Vendée débutée en juillet 1994 s'est achevée à l'automne 1995.

Une superficie de 12 hectares a été décapée, elle a permis de mettre au jour une ferme de 7 à 8 hectares.

Elle est divisée en plusieurs secteurs correspondant à des activités particulières. L'enclos principal est divisé en trois parties : au nord une zone est probablement réservée aux activités domestiques, elle contient des greniers, une batterie de fours et une structure semi-enterrée à trois poteaux axiaux. L'habitat est séparé de cet espace par un fossé. Au sud, les fossés marquant la limite de la première ferme ont été comblés avant agrandissement de l'établissement par adjonction d'une entrée en entonnoir et d'une autre en couloir. Enfin, un espace comportant une entrée en chicane permet le tri et la gestion du bétail.

Environ 46 constructions sur poteaux ont été mises au jour. La majorité correspond à des greniers à quatre ou six poteaux avec ou sans traces d'escaliers (sur un ou deux côtés). Deux unités d'habitations sont probables.

Le domaine funéraire et/ou cultuel est connu par trois enclos circulaires et deux carrés. Ces monuments sont très dégradés et leur matériel pauvre.

Le mobilier de l'habitat est important pour un site de ce type. Toutes périodes confondues (laténienne et gallo-romaine), on dénombre 20000 objets.

Pour la période gauloise, la céramique est marquée par la prédominance des jattes à bord rentrant par rapport aux écuelles à profil en S, comme cela avait déjà été remarqué pour les sites vendéens les plus tardifs. Les grands vases ovoïdes de stockage décorés de digitations cèdent la place à des vases ovoïdes à col droit comportant une baguette à la liaison col/panse. En fait, l'évolution typologique remarquée depuis la fin de La Tène moyenne au niveau local se poursuit sur le site des "Genêts" par le remplacement de formes par d'autres dans des proportions variables

correspondant à cinq phases. Une production particulière apparaît en petite quantité. Provisoirement elle est baptisée "pré *terra nigra*". Bien que ce terme soit impropre, cette céramique tournée à pâte grise ou noire et surface noire brillante s'apparente à la *terra nigra* gallo-romaine.

Les importations sont connues par un minimum de 140 amphores dont une majorité de Dressel 1 et 6 tessons de campanienne B.

Les objets métalliques témoignent d'activités culinaires ou domestiques (pelles à feu, fourchettes à chaudron, crochet de chaudron, couteaux, tiges de grill, plaques de seaux), de l'agriculture (faucilles, soc, petits ébranchoirs), de l'élevage (forces, mors, chaînes. Des pièces de chariot et de l'arnachement sont à noter : probables bandages de roues, partie métallique de l'avant du timon. Le travail du bois est représenté par des planes, des ciseaux, des haches à douille. Des charpentes subsistent des clous de divers modules, des crampons. Des portes, il reste des lève-loquets, gonds, charnières, crochets, clous décoratifs. L'ameublement subsiste peut-être sous la forme de fermures et pièces de renfort. L'entretien du matériel est connu par des limes, des marteaux et une enclumette ou tas à redresser les lames de faux ou faucilles). La pêche pourrait être reconnue par la présence de plaques et rondelles de plomb. L'écriture pourrait être attestée par trois objets correspondant à des styles. La toilette apparaît avec un rasoir. Les armes sont rares avec seulement deux talons de lance, une pointe de flèche à barbelure. Un fer de lance provient d'un des petits enclos carré. Des objets relèvent d'autres activités ou sont plus difficiles à identifier. (outils pour couper le cuir, outil à douille à large tranchant, armature de pelle ferrée à petite lame...).

Dans les parures de l'époque gauloise, apparaissent un bracelet en verre marron et filet en zigzag jaune, une perle translucide à filet blanc, une pendeloque et des perles en bronze, une quinzaine de bracelets tubulaire en tôle de bronze et 19 fibules en fer et bronze. Pour la période gallo-romaine, on en dénombre quinze (pseudo La Tène II, ailettes, Langton Down, charnière, queue de paon, pseudo Nauheim).

Le mobilier est important alors que c'est précisément sa rareté qui caractérise le plus souvent ces habitats. Il permet de cerner la chronologie plus finement qu'à l'habitude.

La phase la plus ancienne et la moins importante du site est déterminée par des fibules en fer à gros ressort de type La Tène moyenne et par un bracelet en verre. La phase la plus récente est caractérisée par des fibules de Nauheim à arc coudé et pied tendant vers la forme triangulaire et qui présentent la particularité régionale de posséder une légère protubérance sur l'arc. Les fibules filiformes sont ornées d'une moulure sur l'arc qui est tendu ou coudé. Elles sont souvent assimilées à des *knotenfibeln* ou au moins à leurs prototypes ou à des variantes filiformes de la fibule de Nauheim (Feugère 5b, 6b, 8a). Elles apparaissent dans de nombreux contextes souvent tardifs et pourraient être caractéristiques des débuts de La Tène D2, (Argentomagus, Vieille-Toulouse, Alet, Châtillon-sur-Seiche, Chilly, Douarnenez, Cavaillon....). L'exemplaire de la Chaussée-Tirancourt récemment publié par S. Fischtl, plus proche de la *knotenfibeln*, est daté de la fin du 1er siècle grâce à l'association d'une monnaie, d'une Dressel 20 et d'un fond de gobelet à parois fines. Les autres fibules sont : une pseudo La Tène moyenne, une fibule à fixe-corde mal conservée et des fragments d'ardillon ou de ressort.

La première phase se distingue par des objets qui semblent résiduels sur le site. La période principale d'utilisation de la ferme se caractérise par la présence massive de Dressel 1 (pleine période d'exportation), la présence de campanienne B, de fibules de Nauheim à arc légèrement coudé, de fibules filiformes à moulures sur l'arc coudé ou non et de bracelets tubulaires en tôle de bronze. La céramique commune montre une évolution par rapport aux sites régionaux (La Tène D1) ayant livré des fibules en fer de schéma La Tène moyenne et peu d'amphores (toutes à lèvres courtes et très inclinées). De nouvelles productions apparaissent mais la céramique tournée est marginale. La typologie des vases reste proche des ensembles précédemment fouillés tout en présentant une évolution. En définitive, les observations sur le

mobilier tant céramique que métallique indiquent une datation à la fin de La Tène D1 ou tout au début de La Tène D2. Un problème chronologique demeure dans la mesure où l'occupation gauloise semble s'arrêter avant une reprise des activités de la ferme au plus tôt et de façon discrète dans les années -20 avant de se développer plus intensivement jusque dans le 3ème quart du 1er siècle. Ce hiatus chronologique semble difficile à accepter. Peut-être traduit-il plus la difficulté à identifier les mobiliers des fermes qui marqueraient une transition qu'un problème historique.

Les monnaies sont rares avec deux potins probablement bituriges, un quart de statère santon et une obole indéterminée.

La ferme des "Genêts" se singularise des autres établissements connus par d'autres éléments que son mobilier. Sa superficie imposante lui confère un statut probablement différent des petites fermes. La profondeur des fossés (2,70 m) et leur largeur (4 m) renforcent l'impression de monumentalité. Il ne s'agit pourtant pas d'un site fortifié car dans la première phase, de larges passages permettent d'accéder à l'intérieur. De même les agrandissements postérieurs sont constitués de fossés n'atteignant plus qu'un mètre de profondeur. Seules certaines parties bénéficient d'aménagements considérables (entre 4 et 6 m entre le fond du fossé et le sommet du talus restitué). Il faut probablement y voir plus un sentiment ostentatoire à la manière du tas de fumier devant les fermes du siècle dernier qu'une réelle fortification.

Cette ferme représente une évolution par rapport au modèle précédemment connu en Vendée. Il semble qu'à La Tène D1, une unité agricole est constituée de la ferme proprement dite (une zone d'habitat séparée d'une zone réservée à des activités domestiques et artisanales pour les besoins de la ferme) et d'un corral installé à quelques centaines de mètres. Sur le site des "Genêts", ces trois éléments sont combinés. La phase ultérieure sera la création de la *villa rustica* qui ne diffère, parfois, de l'*aedificium* que par la régularité des limites de propriétés et les matériaux de constructions employés.



PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE :  
"LA GAULE DE L'OUEST ET LE SUD DE L'ANGLETERRE À L'AGE DU  
FER: PRODUCTIONS ET ÉCHANGES MOBILIERS"

1 - La définition du Projet Collectif de Recherche

A l'origine du Projet, la nécessité de disposer d'un cadre de travail trans-régional, formalisant les échanges entre protohistoriens du nord-ouest de la France. Le thème de la recherche porte sur la caractérisation de productions et échanges mobiliers à l'intérieur, et entre 4 régions. Le double objectif fixé pour 1995, amorcer l'inventaire des données existantes, et définir des méthodes et outils de travail communs, a ouvert la voie à des confrontations. Le Projet devrait s'étendre sur 3 ans et, sur la base de 4 groupes de travail, permettre de caractériser des cultures matérielles successives, puis de tracer les contours de groupes culturels régionaux.

Le domaine géographique pris en compte est centré sur l'Arc Atlantique : la totalité du Massif armoricain, la limite est du Bassin de Paris, et la bordure nord du Bassin aquitain sont pris en compte. Le terme de Gaule Armorique peut-être utilisé, à partir du moment où il ne se confond, ni avec la seule péninsule bretonne, ni avec l'entité géographique Massif armoricain. Dans cet ensemble, les principaux axes d'échange sont, du sud vers le nord, les zones de Plaine (de la Sarthe vers le Calvados), de l'est vers l'ouest, la Vallée de la Loire. La façade littorale, enfin, est très étendue, et les relations avec l'arrière pays inconnues. Dans l'idée d'une recherche collective sur cette extrémité occidentale de l'Europe celtique, nous considérons, comme également frontalier, le milieu insulaire en Mer de la Manche (Iles Anglo-normandes et Angleterre).

2 - Un premier inventaire collectif des mobiliers :

L'informatisation des données disponibles en matière de mobiliers a franchi une première étape avec la création d'une fiche d'inventaire des sites de l'Age du fer (F.I.S) sur *File Maker Pro*. Ont été recensés 256 sites, qui permettent de dresser un premier bilan critique, sur la distribution, la quantité et la qualité de l'information.

2-1- La Bretagne (125 sites) : Moteur de la recherche en protohistoire dans l'Ouest, la péninsule armoricaine s'est constitué ses propres outils de référence chronologiques, principalement céramologiques. Le nombre de poteries recensées donne le vertige (153000), mais la carte de répartition dénonce de fortes inégalités : Ille-et-Vilaine et Morbihan, frontaliers avec le sud-Manche, la Mayenne et la Loire-Atlantique, sont, malheureusement, particulièrement déficitaires en ensembles mobiliers. L'organisation de l'archéologie protohistorique a permis la publication systématique des données de fouille. Du point de vue chronologique, la Bretagne possède, grâce à de nombreuses découvertes sur le funéraire, de bons marqueurs pour le 1er Age du Fer. Pour le 2nd Age du Fer, mais surtout à partir du milieu du 4ème S. avant notre-ère, les contextes d'habitat sont bien représentés. Pour le second Age du Fer, la grande richesse des productions rend difficile les classements typo-chronologiques globalisant l'ensemble de la région. Il existe, sans aucun doute, des variantes territoriales. A ce jour, peu de problématiques ont été développées dans ce sens. La localisation de groupes de productions par la pétrographie céramique a été amorcée . La jonction avec des types morphologiques finement classés reste à faire.

La mise en place de l'U.M.R. 153 sur Rennes permettra d'orienter les travaux dans de nouvelles directions.

**2-2- Les pays de la Loire (90 sites):** Cette région, la plus au sud, et à l'est du groupe de travail est un carrefour entre de multiples influences. L'histoire des recherches diffère d'un département à l'autre. Au nord (Mayenne), d'importants sites d'habitat, et de culte, du second Age du Fer ont été fouillés dans les années 1970, mais la documentation, abondante, reste à étudier. Sur la frange est, la Sarthe se distingue, comme l'Orne, par une quasi absence de références. La répartition des sites en Maine-et-Loire montre 2 ensembles. Les recherches le long de l'axe de circulation de la Vallée de la Loire, et la fouille actuelle des niveaux protohistoriques/Augustéens à Angers sont déterminantes pour l'analyse des échanges entre la Gaule du centre et du sud et un milieu culturel dit "armoricain". La façade littorale a été abordée en Loire-Atlantique, avec des sites de briquetage. La Vendée, en terrain mixte, massif ancien/ bassin sédimentaire, bénéficie, pour sa partie sud, d'une dynamique particulière (sauvetages systématiques en tracé routier) pour l'obtention d'une grande quantité de mobiliers en contexte d'habitats.

Sur la base de ces disparités, cette vaste région nous paraît, dans les années à venir, la plus à même de renouveler de manière décisive les cadres chrono-typologiques mobiliers .

**2-3- La Basse-Normandie (41 sites)** est une région très riche, non par le nombre de sites fouillés, mais par leur diversité (types, et implantations dans le paysage). Des connexions avaient été mises en évidence lors du 1er P.C.R ("Les Ages du Fer en Basse-Normandie, définition par les matériaux céramiques"; 1992/94), tant avec les cultures de la péninsule armoricaine qu'avec celles de la Vallée de la Seine. Sur l'ensemble des trois départements, les principaux contextes funéraires, du 1er et 2nd Age du Fer, ont été fouillés au siècle dernier. Organisée selon un axe nord/sud, la frange orientale du Bassin de Paris constitue l'axe principal pour la circulation des biens. Les alentours de Caen bénéficient de la plus grande quantité de mobiliers, récoltés en sauvetage et issus d'habitats, de type ferme ou hameaux couvrant tout le 2nd Age du Fer. Ils offrent la possibilité d'études quantitatives. Un programme thématique complète, par des sondages, l'image des nombreux établissements repérés par vue aérienne. Dans son ensemble, l'occupation humaine sur le Massif armoricain (ouest et sud) est sous-représentée. Dans l'état actuel des connaissances, un habitat dispersé, des petits sites de hauteur, en actuel milieu bocager ou forestier dominant. Les collections de mobiliers qui en sortent sont très limitées. Dans son ensemble, la façade littorale de la Basse-Normandie est pratiquement méconnue. On est donc privé des informations concernant les échanges depuis l'arrière pays. La mise en place d'une fouille programmée sur le littoral nord de la presqu'île du Cotentin motive une recherche sur les débouchés maritimes du Continent.

**2-4- L'Angleterre du sud** (excepté l'extrémité sud-ouest) possède une quinzaine d'années d'avance sur la France du nord en matière de définition de productions d'objets et de groupes de population. Les principaux sites d'habitat et funéraires du second Age du Fer ont été publiés. Les approches systémiques des sites et objets sont aujourd'hui amplifiées par de nouveaux recensements. Ainsi le P.C.R. pourra-t-il bénéficier de l'inventaire en cours de mobiliers dits "armoricains", céramiques et monnaies, trouvés sur le milieu insulaire anglais. L'informatisation de ces données est pour le moment indépendante. Sur cette base, de analyses franco-anglaises inédites pourront être menées.

### 3- Les thèmes de recherche approfondis:

Ils reposent avant tout sur les recherches individuelles des différents collaborateurs. Ces dernières sont dépendantes des découvertes, programmations régionales des chantiers, études, voir publications en cours. Pour synthétiser, nous dirons qu'elles s'inscrivent dans des préoccupations communes au groupe sur :

3-1-L'inventaire des mobiliers dans l'interrégion : la seconde étape est prévue pour 1996, avec l'inventaire et la cartographie thématiques par objets (céramique, fibules, verre, lignite, amphores...). Les inventaires approfondis de collections anciennes sont prioritaires pour les Pays de la Loire, et pour le sud de la Basse-Normandie (l'Orne).

3-2- Les méthodes d'étude et de classement, principalement des productions céramiques, avec l'établissement de typologies pour les productions morphologiquement similaires, l'harmonisation des terminologies descriptives pour faciliter les analyses comparatives. Dans ce cadre, une synthèse sur les normes de dessin doit permettre au groupe de proposer un guide micro-édité pour 1997, harmonisant ainsi un outil de travail.

3-3- Les données chronologiques, avec la recherche de contextes et de mobiliers "datants" pour l'ouest de la Gaule, devenus nécessaires, au vu des récentes révisions des systèmes chronologiques utilisés en Europe.

3-4- Le groupe sur les échanges trans-Manche repose sur les trois régions géographiquement concernées. En dépit des difficultés linguistiques, les discussions autour des choix méthodologiques, pour l'analyse territoriale ou socio-économique des populations nous semblent déterminantes pour revisiter "l'idée armoricaine". Le travail repose sur la caractérisation de produits, par exemple par la pétrographie céramique, pour appréhender les échanges entre les groupes.

C. Peuchet-Geilenbrügge, coordonnatrice du Projet 1995, à partir des contributions de M.Y. Daire, E. Le Goff, Y. Ménez (Bretagne; normes de dessin céramiques); J.Ph. Bouvet, M. Mortreau, O. Nillesse (Pays de la Loire; informatisation des mobiliers); L. Brown, B. Cunliffe, Ph. De Jersey (Angleterre, Oxford); C. Peuchet (Basse-Normandie; définition Projet; synthèse inter-régions).



Carte des régions prises en compte pour le P.C.R.

Les points indiquent les sites de l'Age du Fer connus à ce jour  
 ( \_ \_ \_ limites orientales du Massif armoricain)

## NOUVELLES DECOUVERTES DES 1er ET 2e AGES DU FER A OUESSANT - MEZ-NOTARIOU (FINISTERE)

Jean-Paul Le Bihan (\*)

Les fouilles effectuées sur le site de Mez-Notariou durant la dernière campagne d'un programme triennal amorcé en 1993 permettent d'atteindre l'essentiel des objectifs fixés. Elles montrent que le site archéologique recouvre près deux hectares. Elles confirment la densité, la complexité et l'originalité des vestiges. Enfin, elles mettent en lumière des aspects totalement inédits de la nature du site et ouvrent ainsi de nouvelles perspectives d'étude.

Au sud-ouest du site, le secteur 4 recèle le prolongement des structures linéaires découvertes dans le secteur 3. Leur datation et leur fonction précise demeurent inconnues. D'une part leur longueur en souligne l'importance pour l'organisation du gisement, d'autre part il ne faut exclure l'hypothèse d'une limite méridionale du village de 1er âge du Fer. Toutefois, la nouveauté provient surtout des vestiges découverts dans le secteur 5. Ils montrent que :

- le coeur densément bâti du village du 1er âge du Fer se prolonge largement vers l'ouest.

- Une vaste couche d'apparence détritique semble dater de la fin de l'occupation de ce village.

Repérée sur une centaine de m<sup>2</sup>, elle est recouverte par les lambeaux d'une strate argilo-sableuse gallo-romaine tardive. Cette couche de terre brune contient une grande quantité d'ossements de toute nature, parfois en connexion, parfois brûlés. Certains d'entre eux semblent appartenir à des êtres humains. Ils sont associés à de très nombreux coquillages marins et à des restes de poissons. De nombreux fragments d'argile cuite, de parois de clayonnages, d'aires de combustions ou de fours se mêlent à ces débris. Enfin, la poterie est assez abondante. Les petits vases à carène vive datent bien de la fin du 1er Age du Fer ou des débuts du second mais ils tranchent assez nettement par rapport à l'ensemble des poteries mises au jour dans les fondations du village du 1er Age du Fer.

- Enfin, le secteur 5 offre une accumulation de strates et de lentilles de terre très riches en poterie et en mobilier métallique datables du 1er âge du Fer au IVe siècle de notre ère. Le 2e âge du Fer et l'époque romaine sont particulièrement représentés par des monnaies et des fibules ainsi que par des objets ou outils en fer malheureusement assez dégradés (fragments de lames, herminette). Il faut également retenir la présence d'un très beau tesson de poterie peinte à décor zoomorphe délimité par une ligne excisée. D'un genre totalement inédit en Armorique ce tesson évoque des vases de la Marne de la Tène ancienne (l'Epine et la Cheppe). Ces comparaisons ne doivent pas être considérées comme l'interprétation d'un tesson qui conserve toutes ses chances d'avoir une origine armoricaine ! il faut espérer que d'autres fragments du vase seront découverts ultérieurement.

Ce lot de mobilier, tout à fait inédit pour le site, permet de tirer quelques conclusions et d'émettre quelques hypothèses.

- Les objets du 2e âge du Fer sont mis au jour dans des terres bouleversées et transférés au cours de divers déménagements datant essentiellement de l'époque romaine.

- Il est impossible d'interpréter très précisément ces vestiges. Toutefois, deux directions, non exclusives, semblent devoir être retenues : l'activité métallurgique (travail du fer et du bronze, peut-être de l'argent et de l'or) et les préoccupations religieuses (sanctuaire).

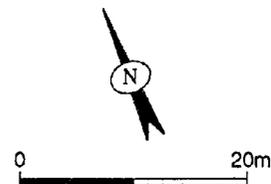
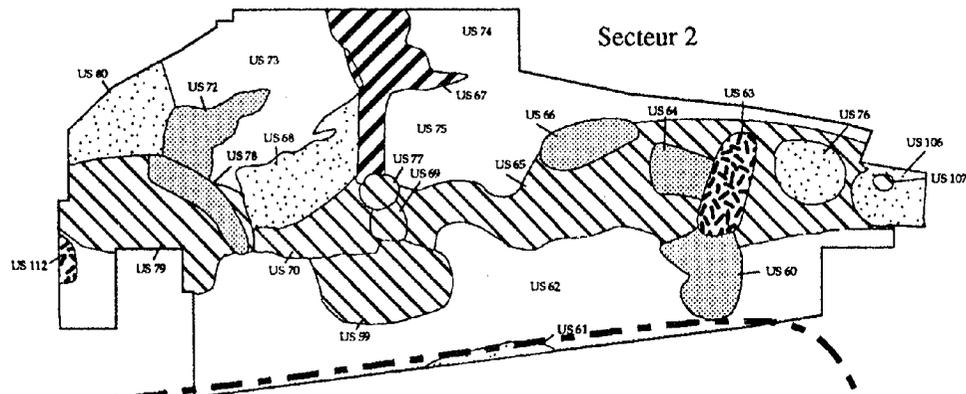
- Ces découvertes prolongent de près de huit siècles la fourchette chronologique large dans laquelle s'inscrit désormais le site : du Néolithique final à l'Antiquité tardive, même s'il n'est pas démontré que l'occupation humaine ait été continue.

- L'abondance des objets importés confirme bien l'hypothèse d'un site très ouvert aux influences économiques et culturelles extérieures. Bien plus, il semble que l'île ait participé activement aux différents trafics entretenus le long de la façade atlantique de l'Europe.

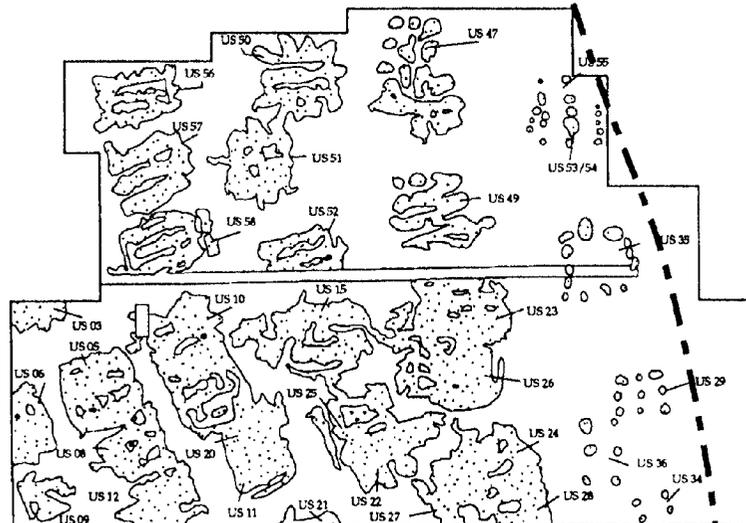
A tous ces titres le site de Mez-Notariou prend place parmi les gisements archéologiques les plus importants d'Armorique et l'intérêt de son étude dépasse largement le cadre de notre région.

(\*) Archéologue de la Ville de Quimper et du Département du Finistère

-  Bronze ancien / moyen.
-  Gallo-romain
-  Bronze final / 1<sup>er</sup> Age du Fer.
-  Médiéval et moderne.
-  Limite de la zone densément bâtie ou village Bronze final / 1<sup>er</sup> Age du Fer.
-  Indéterminé.



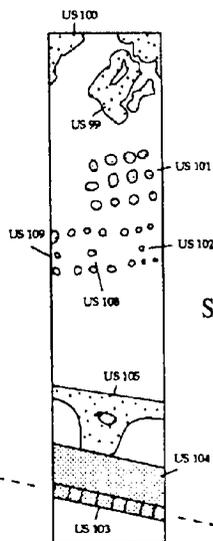
Secteur 5



Secteur 1

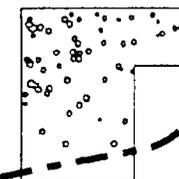
Secteur 4

Fossé ancien



Secteur 3

Secteur 6



OUSSANT MEZ-NOTARIOU 1995  
Ensemble des structures archéologiques.

## L'occupation de l'âge du Fer sur le site de " La Croix-Boizard " à Brion (Maine-et-Loire)

Cette opération archéologique s'inscrit dans le cadre des interventions liées au projet autoroutier A. 85 reliant Angers à Tours.

Responsable : Sylvie Barbier AFAN - Service Régional de l'Archéologie des Pays de  
Responsable de secteur : Yann Viau 1, rue Stanislas Baudry - 44035 Nantes cedex  
Dessinateur : Xavier Dubillot

Le gisement de "La Croix-Boizard", situé à 2 km au Sud de la commune de Brion, est implanté sur les restes d'un plateau sableux qui constitue l'arrière pays de la plaine alluviale ligérienne et borde la rive droite de la Loire. A proximité Nord du site coule le ruisseau de la Fontaine qui prend sa source dans la butte de Brion.

Le site présente succinctement de haut en bas la séquence géologique supérieure suivante :

- 1- Terre végétale brun-gris, sableuse à limono-sableuse. Epaisseur d'environ 20 cm.
- 2-Sable fortement limoneux, jaunâtre à brun clair, contenant au niveau supérieur quelques pierres et petits blocs gréseux erratiques. Vers la base de cette couche, dont l'épaisseur oscille autour d'un mètre, on note la présence de graviers siliceux roulés.
- 3-Le substrat argileux verdâtre.

La fouille a permis de révéler, outre les vestiges de l'âge du Fer, la présence de quelques éléments attribuables au Néolithique moyen (une fosse), à l'époque gallo-romaine et médiévale (fossés).

L'occupation majeure de l'âge du Fer est, quant à elle, représentée par une série de structures que l'on peut typologiquement répartir de la façon suivante :

- des structures circulaires en creux de diamètre inférieur à 40 cm avec des profondeurs moyennes de 15 cm.
- des structures circulaires en creux de diamètre compris entre 48 et 90 cm pour des profondeurs variant entre 24 et 90 cm.
- des structures ovalaires en creux de diamètre supérieur à 300 cm x 250 cm pour des profondeurs voisines de 250 cm.
- une aire (tronquée par des fossés d'attribution chronologique postérieure) à configuration quadrangulaire comportant un mobilier céramique, osseux et lithique. Abords ou sol d'habitation ?

Le mobilier mis au jour dans ces différentes structures, environ 5000 tessons de poterie et 3000 fragments osseux (parmi lesquels il faut noter la présence de quelques ossements humains dont un fragment de crâne dans la partie basale d'une fosse type silo à côté de quelques poteries entières), atteste d'une occupation importante du lieu, sans pouvoir toutefois bien cerner sa nature du fait que nous ne possédons qu'une vision partielle de ce site qui semble se poursuivre en dehors de notre emprise de travail.

A partir des premières observations réalisées sur la poterie, on pourrait situer cette occupation entre la fin de la période hallstatische (présence de tessons de céramique à bord festonné) et la fin de la Tène ancienne (vases à profil en S et pied annulaire).

On notera également la présence d'une très belle passoire en céramique richement décorée (cf. figure).

Des travaux actuellement en cours visent à préciser ces premières données afin de proposer une meilleure caractérisation de cette occupation de l'âge du Fer et de ses vestiges. Toutefois, nous pouvons dès à présent constater que la série d'informations recueillies sur ce site contribue à une meilleure connaissance de cette période dans une région où les éléments de référence sont assez peu nombreux.



BRION "La Croix-Boizard" : céramique décorée  
cliché : A. SZCZUCZYNSKI

## Un habitat de l'âge du Fer, Le chemin de Gionne à Bourges (N° 18033 - 489 - 3)

Olivier Buchsenschutz, Ian B. M. Ralston, Jacques Troadec

La campagne de fouilles de 1995 a porté sur une concentration de grandes fosses, interprétées comme des structures de stockage, à 300 mètres de l'Auron, en bas de la pente de l'interfluve qui se développe jusqu'à la ville actuelle de Bourges (coordonnées Lambert x=606, y=2228). Le site couvre environ 15 ha, 11 tranchées parallèles de 200 m de long ont été pratiquées sur la moitié ouest. La surface fouillée, nettoyée à la pelleuse en 1991, couvre environ 1000 m<sup>2</sup>.

La forme de ces silos est conique, leur ouverture mesure environ 1 m, leur diamètre maximum et leur profondeur 2 m. Dans les secteurs nord, ouest, et sud de la zone fouillée, les structures de stockage sont soit isolées, soit disposées par paires. Sur la limite ouest de la concentration, 7 silos sont alignés suivant un axe ssw/nne. La conjonction de ces structures est toujours le résultat de l'effondrement des parties supérieures de leur remplissage. Ces structures de stockage sont comblées, pour la plupart, par des remplissages naturels qui contiennent un mobilier peu abondant ; en revanche, plusieurs ont révélé la présence de squelettes, généralement insérés dans les fosses au moment où le comblement naturel était déjà bien avancé. Ces squelettes sont encore en connexion, mais dans 2 cas la position exceptionnelle du crâne, relié encore à quelques vertèbres, laisse penser que le corps a subi un rituel particulier : les autres s'apparentent aux "sépultures de rélévation", mais leur nombre oblige maintenant à réviser cette hypothèse. Certains corps sont accompagnés de mobilier : des bracelets incisés en bronze et une fibule en fer. Ces nouvelles données confirment les observations faites pendant des sondages de 1991 par l'équipe de J. Troadec.

Une seule fosse se distingue par sa forme et par son contenu (F3. 3) : il s'agit d'un fossé de plus de 20 m de long qui recouvre et recoupe plusieurs silos ; un mobilier abondant (essentiellement de la céramique), des os d'animaux, des débris de foyer (charbons de bois et des morceaux de calcaire chauffés), et des éléments de torchis ont été récoltés dans une terre beaucoup plus riche en matières organiques que les terres limoneuses brunâtres observées dans le remplissage des autres structures.

Ce mobilier, probablement issu d'une zone d'occupation domestique, laisse supposer que d'autres structures d'habitat se trouvent dans les alentours. Cet habitat reste à localiser. Seulement trois trous de poteau, localisés à l'extrémité sud-est de la fouille, et non datables, indiquent directement la présence de constructions dans le voisinage immédiat.

La partie centrale de la fouille a révélé, sous une couche de terre brune limoneuse, une organisation complexe de structures en creux qui s'entrecroisent. Pour certaines de ces fosses, il a été possible de distinguer une séquence stratigraphique, et donc de confirmer que le gisement a été utilisé pendant une période assez longue, probablement toujours comme lieu de stockage. Les fonds de silo sont faciles à identifier au niveau de l'argile rouge sableuse du sous-sol, mais les coupes des niveaux supérieurs sont tellement bouleversées par l'insertion des fosses successives qu'il est impossible de résoudre l'ordre chronologique des remplissages à partir des coupes. La plupart de ces structures sont quasiment dépourvue de mobilier. Un tesson de céramique grecque à figure rouge récolté à la surface d'une fosse date de 300 avant J.-C. Le reste du mobilier peut être situé provisoirement aux 3<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup> s. avant J.-C.

# LA NECROPOLE D' ETERVILLE (Calvados)

Par Agnès HERARD et Antoine VERNEY

## I - CONTEXTES GENERAUX

Situé à quelques kilomètres au Sud de l'agglomération caennaise, le village d'Eterville se développe sur l'openfield céréalier de la Plaine de Caen, plateau aux formes molles sous-tendu par les calcaires du Jurassique bathonien. Au plan topographique, le site se trouve au point le plus élevé du plateau (54 m d'altitude) dans l'interfluve qui sépare le cours de l'Odon vers l'Ouest et la grande plaine alluviale de l'Orne vers l'Est. Dans cette zone, le sol a été déblayé du recouvrement de loess calcaire. Il ne subsiste qu'une mince couche d'à peine 30 cm de puissance. Il faut donc considérer en premier lieu que les **structures archéologiques sous-jacentes sont arasées par les labours**.

L'Age du Fer a été, jusqu'au développement de l'archéologie de sauvetage, le parent pauvre de l'archéologie bas-normande. En effet, il y a moins de dix ans, la période n'était connue que par une dizaine de fouilles effectuées pour la plupart au siècle dernier ou début de celui-ci.

Depuis 1986, les campagnes de prospections aériennes du S.R.A. (J. Desloges) ont apporté une masse documentaire extrêmement abondante pour la Plaine de Caen. Entre autres, ont été repérés de petits enclos circulaires ou carrés associés par 2, 3 ou 4 qui ont été interprétés comme étant des nécropoles protohistoriques au sens large, le site d'Eterville en faisant partie. Si certains de ces enclos ont été fouillés, les résultats jusqu'à présent étaient toujours extrêmement décevants. Le site d'Eterville présente donc un intérêt particulier en ce qu'il s'agit d'un site funéraire parfaitement calable sur le plan chrono-culturel et dont les différentes phases du rite semblent pouvoir être reconstituées.

## II - DESCRIPTION DU SITE ET DES STRUCTURES

C'est lors d'une opération de diagnostic exécutée en préalable à la construction d'un lotissement que ces recherches ont pu être faites. Il est à préciser qu'une petite moitié du site décapé a été fouillé car, d'après les résultats, le terrain a été gelé et les travaux abandonnés sur le secteur concerné par les vestiges dans l'attente de moyens plus conséquents pour qu'aucune analyse ne soit négligée et que tous les éléments de ce site puissent être enregistrés. L'étude du secteur fouillé du site repéré par photographie aérienne n'est, elle-même, que partielle puisque les études céramique et anthropologique ne sont qu'à peine entamées.

Sur les sept enclos décapés, seuls trois ont été partiellement fouillés. Il s'agit d'un enclos carré de 25 m de côté à double fossé et de deux petits enclos carrés ouverts à l'Ouest de moins de 10 m de côté. Sont également apparus au décapage trois enclos carrés de 20 m de côté et un enclos circulaire composé de plusieurs cercles concentriques.

Si seul un enclos a livré des sépultures, non fouillées, en son centre, si les deux petits enclos non fermés comportaient également chacun une sépulture et si une double inhumation a été fouillée dans l'angle nord-est du fossé extérieur de l'enclos à double fossé, la majorité des sépultures a tout de même été trouvée à l'extérieur des enclos. Au total, une trentaine d'inhumations ont été mises au jour dont seulement la moitié a été fouillée.

Toutes les fosses sépulcrales sont de forme rectangulaire aux extrémités arrondies et aux parois verticales, leur profondeur variant de 10 à 40 cm. Sur les quinze sépultures fouillées, cinq présentaient un aménagement de grosses pierres calcaires, une seule a livré quelques clous et les neuf autres n'ont révélé aucune trace de cercueil ou d'un quelconque aménagement.

Les individus étaient pour la plupart posés en décubitus dorsal. A noter qu'apparemment cette nécropole a livré un grand nombre de squelettes d'enfants.

### III - MOBILIER ET DATATION

Sur le petit lot fouillé, tous les individus sauf un portaient des parures, et des vases n'ont été trouvés que dans deux cas :

- 1) un petit pot comportant quelques traces de peinture
- 2) - un vase situliforme  
- un vase globulaire à pied, peint  
- un vase globulaire à piédestal avec un décor peint en frise.

L'étude du mobilier métallique, effectuée par A. Verney, a révélé cette nécropole comme appartenant principalement à la période du Hallstatt D2 - D3, perdurant jusqu'à La Tène Ib.

Dans les deux sépultures les plus anciennes, on retrouve des fibules en arbalète à arc en timbale datées du Hallstatt D2. Par contre, dans les deux sépultures les plus récentes, on trouve une fibule en fer à pied à ressort double spire et corde externe et une fibule en bronze qui répondent à la typologie des séries de La Tène Ib.

L'enclos à double fossé, non daté précisément, trouve un terminus ante quem pour sa réalisation avec la sépulture double, située dans l'angle nord-est du fossé extérieur d'où provient une fibule à long ressort, arc en double huit et pied à timbale dont la position chronologique se situe bien au Hallstatt D3.

Le début de l'occupation du site semble ainsi parfaitement synchrone avec le développement de la culture Aisne-Marne (Aisne-Marne IA de J.P. Demoule) et donc de la première phase des Jogasses, mais de forts particularismes régionaux tant dans la typologie du matériel que dans l'organisation des sites funéraires sont perceptibles.

Aucune césure n'est ensuite perceptible jusqu'à l'ensevelissement des derniers corps qui serait contemporain des premières phases de La Tène ancienne (Aisne-Marne II de J.P. Demoule) sans atteindre le caractère spectaculaire des ensembles funéraires de Champagne.

### CONCLUSION

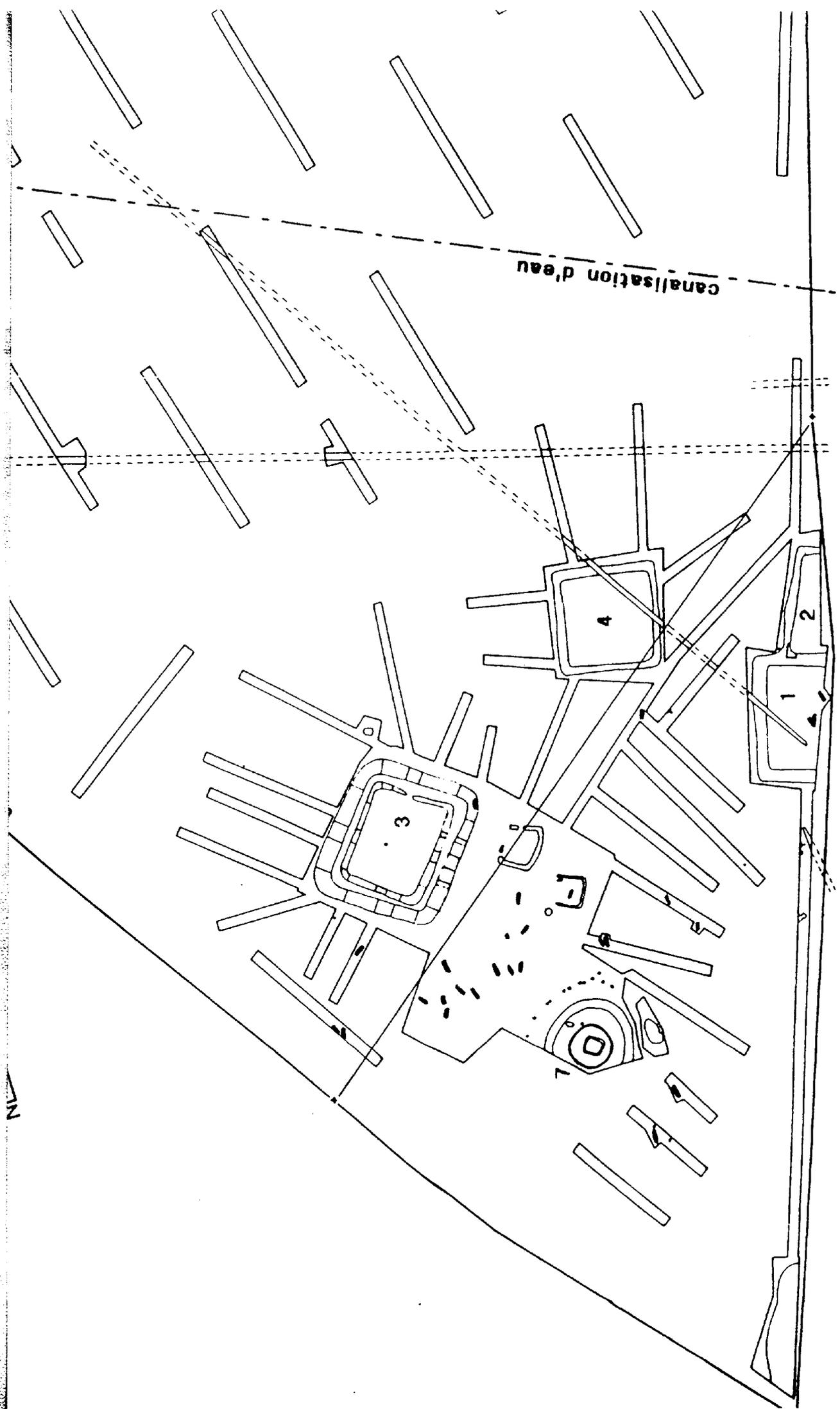
De nombreuses informations restent à extraire de l'étude de la nécropole d'Eterville avant d'élaborer une conclusion définitive face à l'interprétation sociale et culturelle du phénomène que représentent les nécropoles de tombes plates Bas-normandes des VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles avant notre ère.

L'exploitation des données enregistrées et des vestiges mis au jour au cours des fouilles, n'est pas encore achevée (remontage des céramiques, études anthropologiques ...), mais il est évident que celle-ci ne pourra aboutir sans l'étude des structures non encore explorées.

Espérons voir dans les mois et les années à venir la reprise des recherches de terrain sur ce site, qui constitue sans nul doute en ce domaine l'un des plus importants de Basse-Normandie et probablement du quart nord-ouest de la France, compte-tenu de la qualité de la conservation des restes osseux et des vestiges matériels comme de l'importance des structures fossoyées associées.

#### Proposition chronologique

-----	610
Hallstatt D1	-----
-----	560
Hallstatt D2	-----
-----	510
Hallstatt D3	-----
-----	460
La Tène Ia	-----
-----	410
La Tène Ib	-----
-----	370



## THEMES DES COLLOQUES DE L'A.F.E.A.F.

1	1977	SENS	Le Sénonais et le Gâtinais
2	1978	SAINT QUENTIN	La Champagne occidentale
3	1979	CLERMONT-FERRAND	L'Auvergne et le Forez
4	1980	CHALONS-SUR-MARNE	Le "Marnien".
5	1981	SENLIS	L'Oise et le Nord de l'Île de France <b>Paléozoologie à l'Age du Fer</b>
6	1982	BAVAY et MONS (Belgique)	Le Nord de la France et l'Ouest de la Belgique <b>Les fortifications de l'Age du Fer</b>
7	1983	RULLY (CHALON-SUR-SAONE)	La vallée de la Saône <b>Paléométallurgie du bronze</b>
8	1984	ANGOULEME	Le Centre-Ouest <b>L'armement</b>
9	1985	CHATEAUDUN	Le Sud de l'Île de France et l'Orléanais <b>Les enceintes quadrilatérales</b>
10	1986	CHAMBERY	Les Alpes françaises <b>L'arc alpin en Europe</b>
11	1987	SARREGUEMINES	La Lorraine et la Sarre <b>Les importations (VI- IV s. av. J.C.)</b>
12	1988	QUIMPER	L'Armorique <b>Les mutations de l'habitat (II-le s. av. J.C.)</b>
13	1989	GUERET	Le Limousin et ses marges <b>Archéologie du bois et des matières organiques</b>
14	1990	EVREUX	La Normandie <b>Les rites funéraires en Gaule (III-le s. av. J.C.)</b>
15	1991	PONTARLIER et YVERDON (Suisse)	Le Jura (français et suisse) <b>Originalité du Jura en Europe</b>
16	1992	AGEN	L'Aquitaine <b>Les Celtes dans le Sud-Ouest de l'Europe</b>
17	1993	NEVERS	Carrefour Bourgogne/Auvergne/Berry <b>Regards européens sur l'Age du Fer français</b>
18	1994	WINCHESTER (Grande-Bretagne)	L'Age du Fer dans le Wessex <b>Les questions posées par l'habitat à l'Age du Fer</b>
19	1995	TROYES	<b>Les dépôts fastueux de l'aristocratie à l'Age du Fer en Champagne méridionale et Bourgogne septentrionale du VIIIe au IIIe s. av. J.C.</b>

**PUBLICATIONS DES COLLOQUES DE L'A.F.E.A.F.**

1	1977	SENS	<b>Les Sénons à la lumière des dernières découvertes.</b> Publié par la Société Archéologique de Sens, 1979.
2	1978	SAINT QUENTIN	Non publié
3	1979	CLERMONT-FERRAND	<b>Le Deuxième Age du Fer en Auvergne et dans le Forez.</b> Publié par l'Université de Sheffield (J. Collis éd.), 1982.
4	1980	CHALONS-SUR-MARNE	<b>L'Age du Fer en France septentrionale.</b> Mémoires de la Société Archéologique Champenoise, N°2, 1981.
5	1981	SENLIS	<b>Les Celtes dans le Nord du Bassin Parisien.</b> Revue Archéologique de Picardie, N°1, 1983.
6	1982	BAVAY et MONS (Belgique)	<b>Les Celtes en Belgique et dans le Nord de la France.</b> Revue du Nord, N° spécial, 1984.
7	1983	RULLY (CHALON-SUR-SAONE)	<b>Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône.</b> Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est, 6e supplément, 1985.
8	1984	ANGOULEME	<b>Actes du VIIIe colloque sur les Ages du Fer.</b> Aquitania, Supplément 1, 1986.
9	1985	CHATEAUDUN	a) Partie de Revue Archéologique du Centre de la France, tome 28, 1989, pp. 7-54 b) <b>Les Viereckschanzen.</b> Archéologie Aujourd'hui. Editions Errance, 1989.
10	1986	CHAMBERY	<b>Les Alpes à l'Age du Fer.</b> Revue Archéologique de Narbonnaise, Supplément 22, 1991.
11	1987	SARREGUEMINES	<b>Archéologie en Sarre, Lorraine et Luxembourg.</b> Archaeologia Mosellana, tome 2, 1993.
12	1988	QUIMPER	<b>Les Gaulois d'Armorique.</b> Revue Archéologique de l'Ouest, Supplément 3, 1990.
13	1989	GUERET	<b>Le Berry et le Limousin à l'Age du Fer.</b> Association pour la recherche archéologique en Limousin, 1992.
14	1990	EVREUX	<b>Les Celtes en Normandie.</b> Revue Archéologique de l'Ouest, Supplément 6, 1993.
15	1991	PONTARLIER et YVERDON (Suisse)	<b>L'Age du Fer dans le Jura.</b> Cahiers d'Archéologie Romande n°57, 1992.
16	1992	AGEN	A paraître dans Aquitania
17	1993	NEVERS	A paraître
18	1994	WINCHESTER (Grande-Bretagne)	A paraître
19	1995	TROYES	A paraître

Note : Une souscription est ouverte pour la traduction française des Pré-Actes du colloque de Winchester - S'adresser à Marie-Jeanne Lambert ou Sylvie Lourdaux au Musée d'Archéologie de Lons-le-Saunier.

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFEAF

NOM Prénom	Fonction	fin de mandat	Prof.
BOUDET Richard	†	1998	
COLIN Anne		1996	Univ.
<u>COLLET Sylvain</u>	trésorier	1996	Etudiant
COLLIS John		1996	Univ.
DUNNING Cynthia		1998	Musées
<u>DUVAL Alain</u>	Président	1998	Musées
<u>FLOUEST Jean-Loup</u>	Vice-Président	1997	Collect.
<u>GOMEZ de SOTO José</u>	Secrétaire adjoint	1996	CNRS
LE BIHAN Jean-Paul		1997	Collect.
<u>LOURDAUX Sylvie</u>	trésorière adjointe	1996	Musées
MENIEL Patrice		1997	CNRS
MILLOTTE Jacques-Pierre		1996	Univ.
PERRICHET-THOMAS Christiane		1998	Bénév.
RAPIN André		1997	Div.
<u>LAMBERT Marie-Jeanne</u>	Secrétaire général	1997	Musées
SOYER Claire		1997	SDA
VAGINAY Michel		1998	SDA
VILLARD Anne		1998	SDA

## SOMMAIRE

Le Mot du Président...sortant.....	p. 1
T. Dechezleprêtre, J.-Y. Langlois, Les constructions à plans circulaires de Poses (Eure)....	p. 2
P. Méniel, Les cerfs harnachés de la Saulsotte (Aube).....	p. 6
P. Méniel, Les dépôts de chevaux de St Just-en-Chaussée (Oise).....	p. 8
J.-J. Grizeaud, L'oppidum de Chateau (Yonne) - résumé des deux premières campagnes de fouille (94-95).....	p. 10
Y. Ménez, Le Camp de St Symphorien à Paule (Côtes d'Armor).....	p. 13
B. Lambot, L'ensemble culturel de l'habitat de la Tène Finale d'Acy-Romance (Ardennes). p.	15
R. Niblett, Un grand enclos et une sépulture aristocratique de la fin de l'Age du Fer à St Albans (Angleterre).....	p. 20
C. Peuchet, Le site en milieu humide de Nacqueville (Manche), Ile s. av. J.-C. : résultats 1995.....	p. 23
R. Labaune, Le site de Partey (Jura).....	p. 25
R. Adam, L'oppidum de Sembert et la transition Bronze Final/Hallstatt dans la région de Clamecy.....	p. 28
J.-L. Flouest, Bilan de la campagne 1995 sur le Mont Beuvray.....	p. 31
J.-F. Geoffroy, Le problème des "creusets à alvéoles" sur le site de bavay (Nord).....	p. 35
O. Nillesse, La ferme des Genêts (Vendée).....	p. 42
J.-P. Bouvet, M.-Y. Daire, E. Legoff, Y. Menez, O. Nillesse, C. Peuchet, Présentation du P.C.R. : "La Gaule de l'Ouest à l'Age du Fer : productions et échanges mobiliers".....	p. 45
J.-P. Le Bihan, Les nouveaux vestiges de l'Age du Fer sur le site de Mez Notariou à Ouessant.....	p. 49
S. Barbier, Le site de Brion, "La Croix Boizard" (Maine-et-Loire).....	p. 52
O. Buchsenschutz, I. Ralston, J. Troadec, Sondages sur le site des Lazeney/Chassepins à Bourges (Cher).....	p. 54
A. Hérard, La nécropole d'Etterville (Calvados).....	p. 55
Liste des colloques de l'AFEAF.....	p. 58
Liste des publications de l'AFEAF.....	p. 59
Liste des membres du Conseil d'Administration et fonction dans le bureau.....	p. 60